



CAHIER  
de la  
Biodiversité  
Commune d'Allons



# SOMMAIRE



EDITO ..... 5



GÉOLOGIE ..... 6



VILLAGE ..... 10



TERRES AGRICOLES ..... 16



LANDES ..... 22



FORÊTS ..... 26



MILIEUX HUMIDES ..... 32



PELOUSES D'ALTITUDES ..... 38



PORTRAITS DE VILLAGEOIS ..... 44



PORTRAITS DE NATURALISTES ..... 46

ESPÈCES FAUNE & FLORE ..... 48

GLOSSAIRE ..... 68



ESPÈCES VÉGÉTALES



ESPÈCES ANIMALES



# Edito

Commune du Parc naturel régional du Verdon depuis 2008, Allons s'est portée volontaire pour réaliser un inventaire de son patrimoine naturel. Un inventaire d'un genre un peu nouveau, car plutôt que de demander à des spécialistes d'arpenter la commune en solitaires, ce sont les habitants du village, du canton et plusieurs visiteurs qui ont menés les campagnes d'investigation afin de mieux connaître la biodiversité de la commune (faune, flore, géologie).

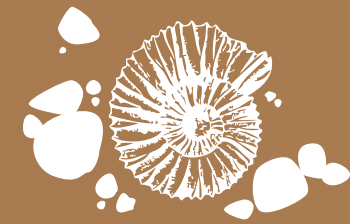
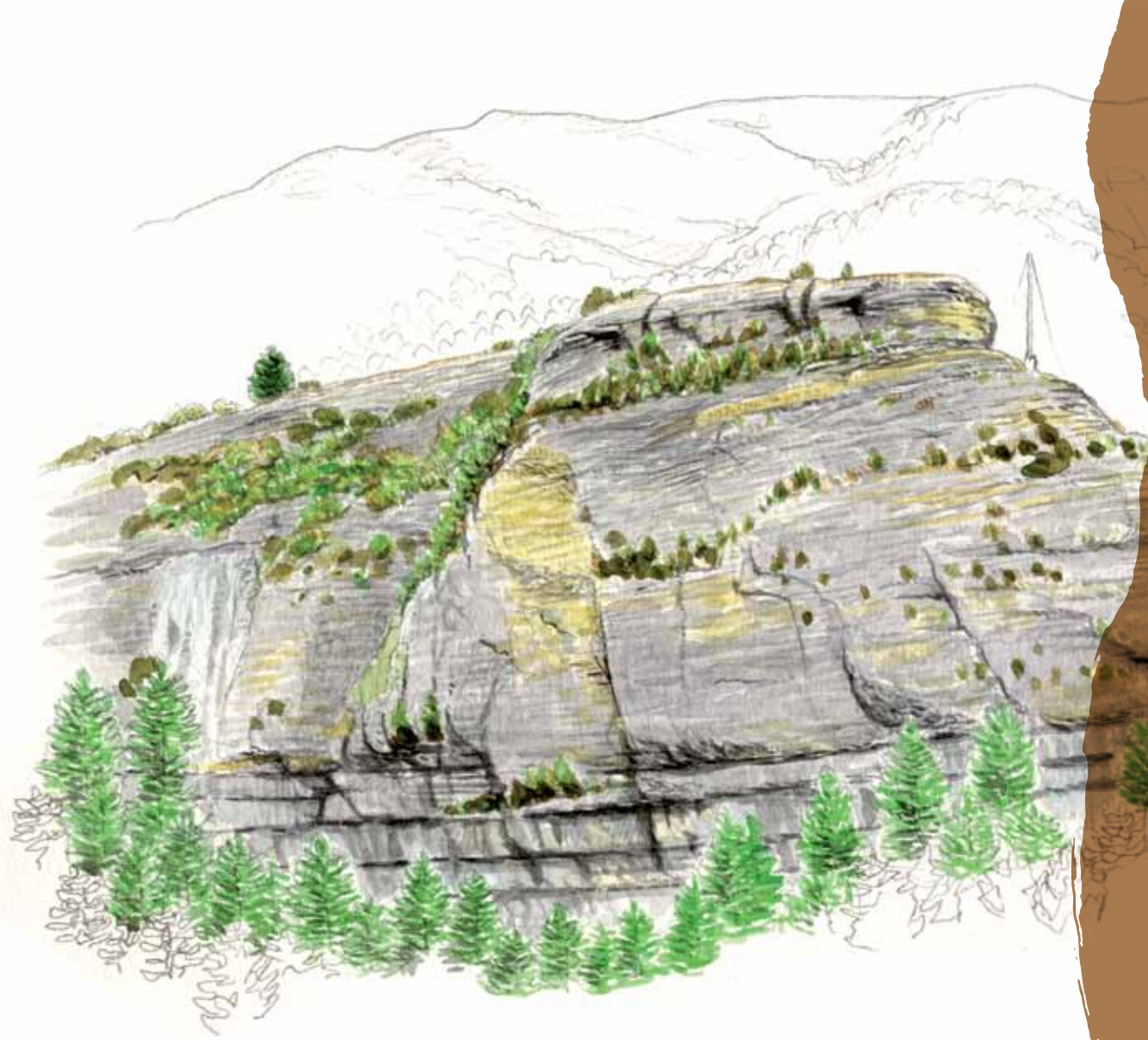
De mai à septembre 2012, à titre volontaire, les villageois ont participé à des sorties thématiques, réalisé des points d'écoutes, effectué des observations, des comptages, voire des captures avec des naturalistes passionnés qui ont su partager avec eux leurs connaissances et leurs savoir-faire. Ainsi, petits et grands ont pu inventorier les fleurs qui jonchent les pelouses d'altitude au printemps, observer les oiseaux qui nichent dans le village ou les cabanons agricoles, découvrir des colonies de chauves-souris s'abritant dans les cavités et baumes avoisinantes.

Les Allonsais ont guidé les pas des botanistes, ont partagé leur connaissance de la commune et indiqué aux scientifiques des endroits à prospecter. Ces rencontres ont aussi été l'occasion d'écouter et de recueillir les témoignages précieux des « anciens », de partager leurs souvenirs de la vie du village et de les remettre en perspective par rapport aux récentes observations.

Sentir l'intérêt et la curiosité dans le regard d'autrui, savoir qu'un village se mobilise et considère son environnement comme un véritable patrimoine à préserver, est une expérience riche et pleine d'espoir pour l'avenir.

Nous souhaitons que ce travail collaboratif et intergénérationnel puisse se renouveler, car il nous semble que chacun a un rôle à jouer, à son échelle dans la préservation de la biodiversité.

CHRISTOPHE IACOBBI,  
ADJOINT AU MAIRE DE LA COMMUNE D'ALLONS



## GÉOLOGIE

La commune d'Allons s'étend sur un peu plus de 4000 hectares. Imaginez une cuvette constituée par le bassin versant de l'Ivoire, cernée d'un rempart de crêtes retombant sur la petite vallée en longues pentes continues, aujourd'hui largement boisées.

“ Allons s'étend sur un peu plus de 4000 hectares. ”

## HISTOIRE DE ROCHES



À la fin de l'ère secondaire (140 MA), la région du Verdon est un **haut-fond\*** de la mer qui recouvre la Haute Provence. Des dépôts marins s'y accumulent.

À la fin du crétacé, suite à la poussée de la plaque africaine, la Haute Provence émerge progressivement. C'est à cette époque que se forme le **synclinal\*** Allons-Argens, il y a donc 100 à 65 millions d'années. La mer se retirant lentement, il s'ensuit une période durant laquelle le pli concave reste noyé, formant ainsi une lagune. Le climat est tropical, des récifs coralliens et la faune marine se développent dans ces eaux chaudes.

*Plissement des couches sédimentaires*

Le long du lit de l'Ivoire, on trouve les vestiges d'une microfaune et d'une macrofaune particulièrement importantes : surtout des **lamellibranches\*** (ressemblant aux moules actuelles), des **polypiers (squelettes calcaires des coraux)** et des débris coquilliers, etc. Plus en altitude on retrouve quelques fossiles d'**ammonites\***.

Les sites géologiques locaux offrent un intérêt scientifique fort. À ce titre, leur préservation mérite d'être soutenue, il faut éviter de fouler et de récolter les fossiles.

À l'ère tertiaire les Alpes se soulèvent et les failles se creusent. Dans ces paysages **calcaires\*** dénotent des dômes tertiaires, des **marnes\*** grises, bleutées ou noires, plus récents datant d'il y a trente millions d'années. D'origine continentale, ils tranchent avec le blanc des calcaires ou le vert des prés, révélant des paysages uniques de par leur courbe douce.



*Marnes grises*

## AVENS ET RÉSEAU KARSTIQUE

Les plissements alpins ont parfois été à l'origine de fractures et de failles favorables à la circulation souterraine des eaux. Des failles importantes ont été repérées près d'Allons : l'aven de Chamlong, l'aven Jeannette situé à quelque mètres du sommet de Chamatte qui s'ouvre sur le flanc d'une barre rocheuse et enfin l'aven des Barres qui s'ouvre sur 25 m à la lisière de la hêtraie du Content, non loin de Repentance.



*Formation d'un aven*

**Qu'est-ce qu'un aven ?**

Un **aven** est un abîme, formation géologique caractéristique des régions karstiques. Il est le plus souvent formé par l'effondrement de la voûte d'une grotte dû à la dissolution des couches calcaires par l'eau de pluie. Il prend la forme d'une cavité dont l'accès s'ouvre dans le sol et qui a la forme d'un puits vertical. Les dimensions de l'ouverture en surface de ces cavités béantes sont très variables allant de quelques décimètres à plusieurs centaines de mètres.

## SOLS ET VÉGÉTATION

Essentiellement calcaire, la géologie d'Allons présente aussi quelques affleurements de **grés\*** ou des poches d'**argiles\*** de **décalcification\*** acides.

Grâce à ces particularités géologiques, un certain nombre de plantes aimant les terrains acides émergent aux côtés de l'immense majorité des plantes calcaires. C'est le cas notamment du Houx (*Ilex aquifolium* L.) qui est une espèce acidophile et dont un individu est connu, non loin du ravin de la Beaume.



## LE VILLAGE

Le village d'Allons a été construit sur le flanc de la montagne. Le bâti est dense et groupé, quelques jardinets s'insèrent entre les maisons et les ruelles.

L'habitat traditionnel du moyen Verdon est caractérisé par sa rusticité : le volume initial de la maison en hauteur et le toit le plus souvent à un pan. La maison est installée dans la pente, assise. On a longtemps vécu ici avec la roche qui économise un mur, et protège du vent. On bâtissait avec des matériaux trouvés sur place et faciles à mettre en œuvre. Les murs étaient bâtis en pierre et enduit au plâtre (gypse).

Avec l'avènement des nouveaux matériaux de construction comme le parpaing, le béton ou la tôle le paysage s'est transformé. Le bâti ancien a été rénové au cours de la seconde partie du XX<sup>ème</sup> siècle en maisons secondaires.

Cependant dans le village comme ailleurs, la nature reprend ses droits, les plantes s'installent sur les murs et les murets de pierre. Le lierre envahit parfois les vieux bâtiments et produit des fruits noirs globuleux qui mûrissent en hiver ; une manne pour les oiseaux qui eux aussi profitent du bâti. Le village abrite une biodiversité spécifique et fragile qui s'est adaptée aux aménagements des hommes au fil du temps.

“ Allons a été construit sur le flanc de la montagne. ”



### LA PETITE OSEILLE



*Rumex acetosella*

Sur les murets ou dans les zones rocailleuses aux abords du village, Robert Gibert cherche une salade sauvage qu'il mangeait enfant pour nous la montrer : l'*aceto*. Nous la retrouvons sur un muret d'une maison du village. Il s'agit en fait de la petite oseille : *rumex acetosella*.

“ L'aceto c'est une salade. On cueille les feuilles, on peut la ramasser d'avril à septembre sur les bords des chemins ou dans les éboulis près du village. ”

Robert Gibert



© Franck Razet

Robert Gibert

La plante a une saveur acide. On la reconnaît facilement à la forme en fer de lance de ses feuilles, soulignée par les deux extrémités pointues à la base. Les feuilles sont très tendres et les plus âgées ont un **pétiole\*** relativement long, généralement teinté de rouge à la base. Les fleurs poussent en plein été et forment des épis à l'extrémité des **rameaux\***. Elles sont petites, d'une couleur allant du vert au rouge délavé.

**Propriétés médicinales : dépurative, stomachique et diurétique.**

**Utilisations culinaires :** en salade, en soupe.

**Toxicité :** l'acide oxalique contenu dans les feuilles d'oseille peut provoquer la formation de calculs et inhibent l'absorption du calcium. C'est pourquoi l'oseille ne doit être employée qu'avec modération. Les personnes souffrant de troubles rénaux, hépatiques, arthritiques ou lithiasiques devront s'en abstenir.



## LE PETIT RHINOLOPHE



Petit Rhinolophe

Avec son appendice caractéristique en fer à cheval et le fait qu'au repos il se suspend dans le vide et s'enveloppe dans ses ailes, le Petit Rhinolophe se distingue facilement de ses semblables. Il mesure environ 20 cm d'envergure et pèse entre 4 et 8 grammes ! Si en période hivernale, les chauves-souris choisissent des cavités souterraines qui sont des lieux tranquilles, frais et humides pour hiberner, en période estivale, elles se réunissent dans des lieux chauds comme les combles des maisons, les greniers, les caves. La présence de chauves-souris est un bon indicateur de la qualité des milieux. Le Petit Rhinolophe

affectionne les paysages en mosaïque, où se côtoient des boisements de feuillus, avec éventuellement des pinèdes clairsemées ; des cultures et prairies bordées de haies, des mares et plans d'eau riches en insectes.

**Quelques chiffres : Le Petit Rhinolophe est une espèce emblématique du Parc du Verdon, mais sensible. Sur 21 communes inventoriées dans les Préalpes et le Haut-Verdon, seules 6 accueillent 92 % des effectifs. Allons abrite deux belles colonies de reproduction : l'une est composée d'environ 26 Petits Rhinolophes ; l'autre est un gîte majeur qui accueille 73 individus, jeunes compris. Au total, ce ne sont pas moins de 110 Petits Rhinolophes qui vivent sur la commune d'Allons.**

### Pour partager sa maison avec le Petit Rhino ?

Lors des rénovations, vous pouvez laisser des espaces accessibles aux Petits Rhinolophes : un garage, un grenier ou une grange plutôt sombre et abritée des courants d'air. Un fenestron en permanence ouvert ou une fente de type boîte aux lettres de 40 cm de long par 20 cm de hauteur suffit pour son passage. La présence des chauves-souris n'empêchent pas l'utilisation des lieux et sachez que le **guano\*** est un excellent engrais pour votre potager.

Si vous accueillez une colonie de Petits Rhinolophes contactez-nous : [gcp@gcprovence.org](mailto:gcp@gcprovence.org) ou [info@parcduverdon.fr](mailto:info@parcduverdon.fr).



## OISEAUX ET PASSEREAUX DES JARDINS



Les passereaux

Moineaux, rouges-gorges, pinsons, chardonnerets, mésanges viennent quotidiennement dans les jardins inspecter la terre fraîchement retournée pour y débusquer vers, insectes ou pour picorer des graines sur les rebords de vos fenêtres. Ils édifient leurs nids sous les toits ou dans les arbres, pour élever leurs petits à l'abri des prédateurs et enchanter nos journées.

« Avant il y avait de grands vols de martinets, beaucoup plus d'hirondelles et des petites mésanges à tête bleues ou noires. Des huit nids d'hirondelles que j'avais il n'en reste plus que deux, ajoute une voisine. »

Mireille Gibert



## LE RETOUR DES HIRONDELLES

Sur Allons, nous avons observé deux espèces d'hirondelles qui sont plus familières et plus répandues que les autres, ce sont les hirondelles « du bâti » : l'Hirondelle de fenêtre et l'Hirondelle rustique.



Hirondelle de fenêtre

**L'hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*)**

**Poids:** de 13 à 23 grammes

**Envergure:** jusqu'à 29 cm

Dos, ailes et dessus de la tête noir-bleuté, ventre et gorge blancs... L'hirondelle de fenêtre est reconnaissable à son croupion blanc qui contraste avec le reste de son corps plus foncé. Elle construit son nid à partir du mois d'avril. En forme d'hémisphère, il est généralement collé sous un avant-toit ou dans l'angle d'une fenêtre. C'est un oiseau colonial, il est donc fréquent de rencontrer des colonies de plusieurs dizaines de nids.



Hirondelle rustique

**L'hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)**

**Poids:** de 16 à 24 grammes

**Envergure:** de 32 à 35 cm

Fidèle à la représentation typique que l'on se fait de l'hirondelle, la rustique est un oiseau élégant, qui présente un dessus noir à reflets bleus métalliques et un ventre blanchâtre. Elle est reconnaissable à sa queue présentant de longs filets ainsi qu'à sa gorge et son front rouge-brique. A la différence de sa cousine, elle s'installe à l'intérieur des bâtiments : grange, garage, hangar... Son nid est totalement ouvert. C'est une simple coupe prenant souvent appui sur un clou ou un linteau en bois.





## LES TERRES AGRICOLES

En aval du village d'Allons, dans la vallée ouverte et verdoyante de l'Ivoire, on trouve une mosaïque colorée de parcelles agricoles : prés pâturés, champs de céréales, prairies de fauche. Quelques haies et de petits bosquets séparent ces différents ensembles ; des cabanons et des arbres fruitiers sont parsemés ici et là dans les champs.

“ Mosaïque colorée de parcelles agricoles ”



## PLANTES DES MOISSONS



Messicoles

Dans les champs de céréales se côtoyaient autrefois bleuets, coquelicots, vachères et nielles des blés. Ces espèces particulières qui sont originaires de pays lointains comme la Syrie sont arrivées avec les grains de blé que les différentes peuplades s'échangeaient alors que l'agriculture se développait. La déprise agricole, le tri des semences, le recours aux herbicides, les semis à de plus fortes densités ou les semis de printemps, ont fait régresser ces espèces partout en France. Ces plantes qui, à travers plusieurs millénaires, ont adapté leur cycle biologique à celui des céréales et de leur récolte, sont de plus en plus rares.



Nielle des blés

Bien souvent elles se réfugient en bordure des champs ou bien sur les talus. Dans la vallée de l'Ivoire, les **messicoles\*** sont abondantes dans les parcelles cultivées, signe d'une agriculture utilisant peu ou pas de produits phytosanitaires.

**Quelques chiffres :** Dans le Parc naturel régional du Verdon, 88 espèces de plantes dites messicoles ont été recensées soit 73% des messicoles présentes en France.



© FRANCE PRES

Mireille Gibert

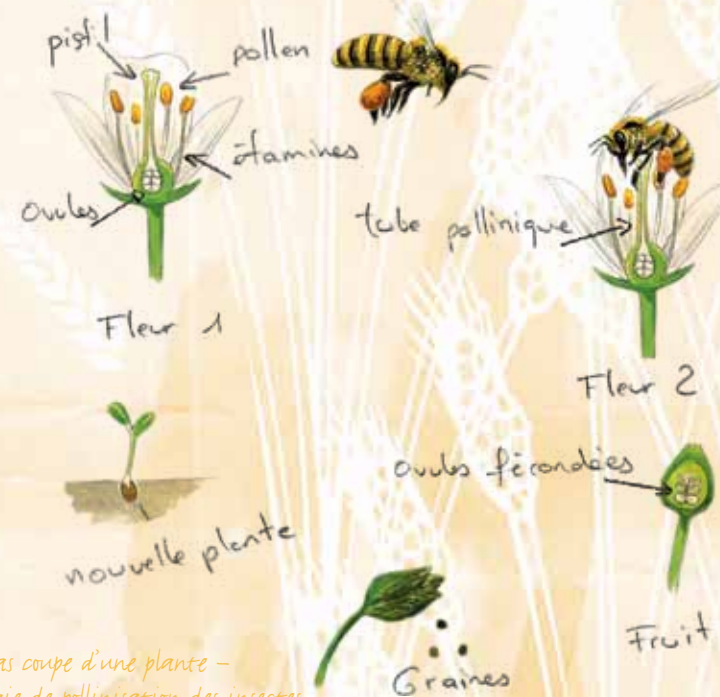
“ La Nielle des blés, c'est celle qui a un grain de même taille que celui du blé. Après la récolte, gamins nous étions chargés de les trier. Ce n'était pas une mince affaire. ”

Citation Mireille Gibert



## PLANTES ET INSECTES POLINISATEURS

Patrimoine floristique en danger, les plantes messicoles ont un rôle biologique et agronomique important. Ce sont des plantes **mellifères\*** qui constituent une ressource alimentaire importante pour les insectes pollinisateurs comme les abeilles ou les papillons.



Schémas coupe d'une plante - stratégie de pollinisation des insectes

## PAPILLONS AZURÉS ET PLANTES FOURRAGÈRES

Azuré, est un nom commun pouvant désigner plusieurs espèces différentes de petits papillons à nuances bleutées parmi les *Lycaenidae*. Ils sont parfois appelés aussi **Argus\***. Ils doivent leur nom à leurs nuances couleur d'azur, un bleu ciel des ailes du mâle. Les femelles présentent souvent des couleurs plus éteintes ou brunes.



Azuré

L'**Azuré de la jarosse** (*Polyommatus amandus*) a été observé à 8 reprises en 2012 sur Allons. Il s'agit d'une espèce menacée en basse Provence en raison de la fermeture des milieux, des changements des pratiques agricoles et de l'urbanisation. Ce papillon se reproduit sur des Fabacées (légumineuses), surtout les gesses ou des plantes fourragères comme le sainfoin, la luzerne ou le trèfle. Il vole de mai à juillet.

L'**Azuré du mélilot** (*Polyommatus dorylas*) a été observé une seule fois en juin 2012. Il s'agit d'une espèce peu fréquente en Provence, discrète et rarement abondante. Cet azuré se reproduit sur l'anhyllis vulnérable, une légumineuse aux fleurs jaunes, parfois rougeâtres, rassemblées en grappe, sur les mélilots ou bien les trèfles. Il vole en deux générations en mai, juin puis juillet et août.

## VIEUX VERGERS ET ARBRES À CAVITÉS

Les prairies et cultures sont également piquetées d'arbres isolés, notamment d'anciens fruitiers. Ces arbres à cavité, pour certains entretenus en « têtard », jouent un rôle important pour la biodiversité.



© David Tattar

Pommier dans un champ de céréales.

### Étêtage, mode d'emploi

Dès que l'arbre a atteint un diamètre de 5 cm environ, couper la tige principale en hiver à une hauteur comprise entre 1,60 m et 2 m et élaguer intégralement le tronc. Répéter annuellement l'élagage pendant les premières années ainsi que l'étêtage tous les deux ans le temps qu'une "tête" se forme. On estime que les tiges ne doivent pas dépasser 15 cm de diamètre. Il est nécessaire de tailler toutes les tiges se trouvant sur la tête afin que celles restantes ne puisent la sève au détriment des nouvelles.



Arbre en têtard



Pic vert

Huppe fasciée

Les anfractuosités de ces arbres constituent des refuges uniques et habitats privilégiés pour les oiseaux comme le hibou Petit Duc, la Huppe fasciée, le Pic vert. Les troncs évidés sont souvent le refuge hivernal de petits mammifères cavernicoles comme les chauves-souris ou d'insectes rares.





## LANDES

La lande est une association de plantes qui dépassent rarement le stade d'arbustes et poussant sur des milieux pauvres. Les landes en milieu montagnard comme à Allons se sont développées sur des zones anciennement défrichées et en cours de recolonisation. À Allons, partout sur les coteaux calcaires et ensoleillés où l'homme a par le passé effectué des défrichements, la lande à Genêt cendré (*Genista cinerea*), s'est étendu, notamment en contrebas du Puy.

“ Les Landes à Genêt cendré ”



## LA GARRIGUE ODORANTE



Lavande à feuilles fines  
*Lavandula angustifolia* Mill. subsp. *angustifolia*

Parfois la lande s'ouvre, laissant apparaître de vastes espaces occupés cette fois par une végétation rabougrie comportant d'autres espèces caractéristiques de Provence. Les touffes sont ici petites, denses, rameuses. Nous y trouvons le Thym ou *Farigoule* et la Lavande à feuilles fines. Ces deux espèces se sont adaptées au climat méditerranéen : les feuilles sont petites limitant l'évaporation et leur taille réduite diffuse facilement le trop plein de chaleur en été. Mais, surtout, ces feuilles sécrètent des essences.



## PLANTES ALPINES ET MÉDITERRANÉENNES



Fritillaire à involucre

Au sein de ces landes, les influences climatiques contrastées entre influence méditerranéenne et montagnarde, sont à l'origine d'une flore originale et très diversifiée.

La Fritillaire à involucre (*Fritillaria involuocrata* L.) y côtoie la Lavande à feuilles fines. Cette diversité contribue à la richesse de la flore du Verdon.



## PLANTES EN PROVENANCE DE LIGURIE

Certaines espèces comme le Lis turban (*Lilium pomponium* L.) trouvent leur aire de répartition originelle en **Ligurie\*** (province italienne) et s'avancent vers l'est du Parc du Verdon. À Allons, ce lis est assez commun et ses fleurs d'un rouge-orangé explosent au mois de juin sur les coteaux rocailloux secs et ensoleillés ou au sein des landes d'altitude.



Lis turban



## REPTILES DES ROCAILLES

Les landes rocaillieuses peuvent héberger plusieurs espèces de reptiles, comme le Lézard vert (*Lacerta bilineata*), vu à plusieurs reprises, ainsi que la Vipère aspic (*Vipera aspis*), beaucoup plus discrète et dont la mauvaise réputation lui vaut malheureusement d'être crainte et souvent tuée par l'homme.



Lézard vert



Vipère aspic



## L'AFATOULIER



Prunier de Briançon

En haut de versant, dans l'espace de transition entre la forêt et les pelouses sommitales, des éboulis abritent un arbuste original, le Prunier de Briançon (*Prunus brigantina* Vill.). Localement appelée *afatoulier*, les botanistes pensaient que l'espèce était cantonnée à la partie interne des Alpes (*Embrunais, Briançonnais, Ubaye et Queyras*). Dans ces régions, ce prunier est abondant dans certaines haies ou dans les **clapiers\*** qui bordent les champs et il a probablement été favorisé dans le passé quand les hommes l'utilisaient pour la production d'huile. Depuis quelques années, les botanistes découvrent la présence de l'espèce dans les Préalpes, comme à Allons, dans des éboulis souvent très éloignés des habitations et il est probable qu'il s'agisse des **biotopes\*** originaux de l'**espèce\***.

**Les afatous ou abrignons, noms donnés aux prunes à peau jaune de l'afatoulier, servaient à produire une huile de table très estimée ou utilisée en médecine sous le nom « d'huile de marmotte » (Revue Chroniques de Haute-Provence, n° 357).**

Si par le passé, la production de prunes sèches en Provence fut renommée et représenta une véritable économie pour le territoire, l'*afatoulier* et ses *afatous*, semble encore plus tombé dans l'oubli. Il s'agit ainsi d'une espèce du patrimoine local qui mérite une attention particulière.





## FÔRETS

La forêt occupe la plus grande partie du territoire de la commune. Pinèdes, chênaies, hêtraies et mélézins se succèdent en altitude, laissant la place aux landes quand les forêts ont été déboisées.

Sur les versants frais, on note la présence de très belles hêtraies. Elles abritent en leur sous-bois une diversité floristique riche et particulière.

“Pinèdes, chênaies, hêtraies et mélézins”



## LES CÉPHALANTHÈRES



*Céphalanthère de Damas*

Deux espèces d'orchidées aux fleurs blanches : la Céphalanthère de Damas (*Cephalanthera damasonium*) et la Céphalanthère à longues feuilles (*Cephalanthera longifolia*) ont donné leurs noms aux hêtraies sèches de Provence. Dans le Verdon, les hêtraies sur roche calcaire sont ainsi décrites sous le terme général de « Hêtraies à Céphalanthère ».



## LA PIVOINE OFFICINALE

Sur Allons, pousse au milieu des hêtres une très belle espèce patrimoniale et protégée, la pivoine officinale. Celle-ci fleurit à la faveur de trouées et de clairières.



*Pivoine officinale*



## L'ASPÉRULE ODORANTE

En altitude, les hêtraies hébergent une espèce qui est peu commune dans le département, et qui indique une plus grande fraîcheur des boisements. Il s'agit de l'Aspérule odorante qui tient son nom de l'agréable odeur de coumarine que prennent ses feuilles lorsqu'elles sont séchées. Cette plante est utilisée en herboristerie et homéopathie pour ses vertus **antispasmodiques\*** et **diurétiques\***.



*Aspérule odorante*



## LE DERNIER PIED D'IF

Les Hêtraies sur la commune d'Allons ont été très largement exploitées depuis des siècles et cette utilisation ancestrale par l'homme se manifeste par l'absence de très vieux arbres et la disparition de certaines essences forestières.

L'If fait partie de ces arbres qui devaient occuper de plus vastes surfaces avant la sédentarisation de l'homme. Sa raréfaction est due à son éradication par l'homme qui le jugeait toxique pour le bétail mais aussi en raison de son usage au Moyen-Âge pour la confection des arbalètes.

Dans les hêtraies d'Allons, subsiste un pied d'If qui a été épargné et que certains Allonsais connaissent.



If



## LES BAIES SAUVAGES



© Franck Bazer

Roseline Heyries

“ Nous ramassons les baies en été, on trouve beaucoup de framboises au mois d'août. Elles poussent dans les anciennes coupes de hêtre en altitude. On fait de la confiture ou des sirops. Pour faire la liqueur, on utilise les prunelles. ”

Roseline Heyries





## SOUS LE PIN SYLVESTRE ...



### LA PYROLE VERDÂTRE

Dans les pinèdes de Pin sylvestre plutôt fraîches, la Pyrole verdâtre est à peine enracinée sur le sol moussu. Sa tige porte **une hampe\*** d'une dizaine de fleurs verdâtres à **corolle\*** en coupe d'où émerge un **style\*** épaissi en disque.

Pyrole verdâtre



### L'ÉTRANGE NÉOTTIE NID D'OISEAU

Quelques Orchidées poussent aussi dans ce sous-bois et plusieurs sont des parasites comme l'étrange Néottie nid d'oiseau (*Neottia nidus-avis*). Cette Orchidée ne réalise pas de photosynthèse et en parasitant un champignon, puise les nutriments dont elle a besoin. Une fleur merveilleuse digne d'un conte de Grimm ou d'Andersen.



Néottie nid d'oiseau



### LA GÉLINOTTE

La gélinotte des bois (*Bonasa bonasia*) est beaucoup plus petite que son cousin le Grand Tétrás, puisqu'elle pèse environ 400 g. C'est le plus petit gallinacé d'Europe. Exclusivement forestière, elle est présente dans tous types de forêts de 200 à 1800 m d'altitude. Les Gélinottes vivent en couple et défendent, par le chant, leur territoire contre leurs congénères

Gélinotte des bois



L'Office national de la chasse et de la faune sauvage ainsi que la Fédération de chasse ont contacté, plusieurs couples à Allons.



### LA BONDRÉE APIVORE

Espèce avant tout insectivore, la Bondrée apivore migre en Afrique pour trouver de quoi se nourrir durant les mois d'hiver. On peut l'observer à Allons du mois de Mai jusqu'en Août. Elle se reproduit exclusivement dans les massifs forestiers de plaine et de moyenne montagne. Elle chasse dans les pâtures, les clairières et les bords d'allées forestières.



Bondrée apivore

En vol, la silhouette paraît souvent légère, du fait d'une queue longue, et de sa petite tête portée bien en avant. Le trait du plumage le plus caractéristique de la Bondrée adulte est la présence de trois barres sombres très marquées sur la queue : une barre large vers l'extrémité, et deux barres plus fines près du corps.



### LE CIRCAÈTE JEAN-LE-BLANC

Rapace diurne, il est de bien plus grande taille que la Bondrée. Sa tête est ronde avec de grands yeux jaunes. Il se reconnaît assez facilement en vol : dessous blanc plus ou moins parsemé de taches beiges à chocolat alignées et marqué d'un plastron brun du menton au haut de la poitrine. Sa tête est brun clair. Le Circaète recherche les milieux ouverts riches en reptiles. Il niche en forêt dans un secteur accidenté de moyenne montagne, sur un pin de forme tabulaire ou un gros chêne offrant une grande branche horizontale découverte.

Le site de reproduction du Circaète, s'il ne connaît pas de perturbations, est fidèlement occupé année après année, même si l'emplacement du nid peut changer.



Circaète jean le blanc







## MILIEUX HUMIDES

Allons bénéficie d'une eau abondante. La Fount du Raï jaillit d'une faille et tombe en cascade. Grâce à cette source abondante captée en 1936, le village dispose de plusieurs fontaines et d'un grand lavoir.

Les pentes boisées de part et d'autre du village constituent le bassin versant de l'Ivoire, joli torrent qui inscrit son cours entre prairies et cultures, avant de s'encaisser en bordure de forêt pour rejoindre le Verdon. Contrastant avec les landes sèches et les éboulis, ces milieux frais et humides attirent bon nombre d'espèces : plantes, insectes, poissons et autres habitants.

“ La Fount du Raï jaillit d'une faille et tombe en cascade. ”



## LA GRENOUILLE ROUSSE

Plusieurs fois observée, la Grenouille rousse semble être un hôte fréquent des cours d'eau et ruisseaux forestiers d'Allons.

Dans le Sud de la France, l'espèce est avant tout montagnarde. Elle résiste très bien au froid et vient pondre dans les cours et plans d'eau dès la fonte des neiges.



Grenouille rousse



## DES LIBELLULES QUI NOUS EN FONT VOIR DE TOUTES LES COULEURS



Calopteryx

Le *Calopteryx vierge* (*Calopteryx virgo subsp. meridionalis*), aux ailes et au corps bleu métallique, est une petite libellule qui fait partie du groupe des « demoiselles » (les scientifiques parlent des **Zygoptères\*** !). Ces demoiselles sont de petites libellules dont les 4 ailes sont de dimensions identiques et sont repliées sur le dos. On peut l'observer au bord de l'Ivoire : ses larves affectionnent les eaux rapides et claires.

À l'inverse, le *Sympetrum* aux nervures rouges (*Sympetrum fonscolombii*), également observé dans la vallée en aval du village, préfère les eaux stagnantes et bien ensoleillées.



Sympetrum



## LE GRAND SYLVAIN



Grand Sylvain

Le 22 Juin 2013, Nicolas Maurel, entomologiste de l'association Proserpine, accompagné des habitants d'Allons, a fait une observation peu commune. Cela faisait 7 ans qu'il n'avait plus observé le Grand Sylvain dans la région.

Ce papillon remarquable se cantonne aux hautes vallées des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes et des Alpes-maritimes.

« Au cours de la discussion, Nicolas Maurel, entomologiste, marqua une longue pause. On le vit soudain regarder en direction d'un vieux tremble aux abords de l'Ivoire et bondir sur le tracteur garé au pied de l'arbre, équipé de son filet. D'un geste vif et habile, il captura le majestueux papillon qui, ailes déployées, avait tenté de s'envoler !! »

Carnet de bord - 22 Juin 2012



© David Taton

Inventaire des papillons diurnes à Allons

## LA RIPISYLVE

Le Saule pourpre (*Salix purpurea*), le Saule fragile (*Salix eleagnos*) et le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*), accompagnés du Merisier (*Prunus avium*), du Tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*), de l'Érable à feuilles d'Obier (*Acer opalus*) et de l'Aupébine (*Crataegus monogyna*) habillent les berges verdoyantes de l'Ivoire.

Leurs racines immergées sont aussi des caches appréciées pour bon nombres d'espèces aquatiques, dont la célèbre et délicieuse Truite Fario (*Salmo trutta*).



Truite Fario

### PRÉSERVER LA RIPISYLVE

La ripisylve limite le réchauffement de l'eau et contrôle l'eutrophisation\* (prolifération d'algues). Elle constitue un espace tampon qui joue le rôle de filtre : le système racinaire des plantes limite la présence de polluants (pesticides, azote, phosphore...) dans les cours d'eau et les nappes phréatiques.

Il est important de garder des cordons arborés en bordure des cours d'eau. Ces boisements rivulaires\*, jouent un rôle très important dans le maintien de la biodiversité. De plus, ces arbres et arbustes stabilisent les berges et évitent leur érosion.

## LES BAS-MARAIS

De nombreuses sources, rus et ruisseaux sont présents sur Allons. En leur bordure se développent des formations humides peu élevées appelées bas-marais.

On y trouve des joncs, des laïches ou des Prêles agrémentées parfois par quelques touches colorées d'Orchis moucheron (*Gymnadenia conopsea* (L.) R.Br.). Dès l'instant où les suintements disparaissent, ces espèces s'évanouissent et laissent la place à d'autres...



Orchis moucheron

## LA GENTIANE CROISSETTE, L'AZURÉ ET LA FOURMI ROUGE

L'Azuré de la croisette (*Maculinea, Phengaris alcon rebeli*), est un papillon d'un genre peu ordinaire : les Maculinea.

Sa vie dépend d'une fleur, la Gentiane croisette, sur laquelle il pond et d'une fourmi spécifique. Toutes deux sont indispensables à la croissance des chenilles.

Les chenilles se nourrissent des fleurs de gentiane. Après deux semaines elles se laissent tomber au sol et émettent une odeur qui attire certaines fourmis rouges et les préserve de leur agressivité. Les chenilles sont adoptées, transportées à la fourmière et nourries pas les ouvrières avec la bouillie préparée pour les larves de la colonie. Pendant l'hiver, elles tissent leur cocon pour se métamorphoser puis s'envoler au printemps.



Gentiane croisette

Le mâle est d'un bleu sombre et brillant sur le dessus avec des bordures noires étroites et nettes. Le dessus de la femelle est brun à base bleue, habituellement avec des tâches noires distinctes sur le dessus de l'aile antérieure. Il vole de juin à juillet dans les prairies de 200 m à 2200 m d'altitude, au ras de la végétation toujours à proximité de sa plante-hôte la Gentiane croisette (*Gentiana cruciata*).



## PELOUSES D'ALTITUDE

Depuis le village d'Allons, les crêtes sommitales révèlent la présence d'un bel ensemble de pelouses, notamment celles de la montagne de Chamatte et du Puy de Rent, le sommet le plus haut du Parc naturel régional du Verdon avec ses 1996 m d'altitude.

“ La Montagne de Chamatte et  
le Puy de Rent ”



## LES PELOUSES ROCAILLEUSES

Avant d'atteindre les crêtes, les pelouses rocailleuses des versants permettent d'observer le surprenant Moloposperme (*Molopospermum peloponnesiacum* (L.) W.D.J.Koch), qui provient lui aussi du souffle ligure en provenance de l'Italie toute proche.



Moloposperme



Rhapontique

À ses coté on trouve une autre espèce de grande taille, la Rhapontique des Alpes (*Stemmacantha rhapontica* (L.) Dittrich). Avec ses fleurs purpurines associées à des **bractées\*** parcheminées, l'espèce a tout d'un gros artichaut suspendu au bout d'une longue tige à grandes feuilles.

**La Raponthique n'est présente que dans les Alpes du Sud et en Haute-Provence. Elle n'est connue que dans une dizaine de communes où elle est toujours rare.**



## LES PELOUSES D'ALTITUDE

En lisière des forêts, les premières pelouses hébergent la discrète Renoncule à feuilles de graminées et l'Orchis mâle.

Plus en altitude, les orchis sureau (*Dactylorhiza sambucina* L.) dont la floraison pourpre ou jaune suit de près celle des Fritillaires du Dauphiné, donnent le signal du réveil printanier, après plusieurs mois d'engourdissement pendant l'hiver.



Orchis sureau

Les Renoncules de Kupfer, aux délicates fleurs blanches, ainsi que les gagées, toutes petites plantes aux fleurs jaunes en étoile et aux feuilles filiformes, font partie de ces espèces qui fleurissent au début du printemps, dès que la neige se retire.



Gagées



Renoncules de Kupfer

Avant la montée des ovin, c'est alors l'explosion de la floraison : asters des Alpes, oeillets sylvestres, oeillets à tiges courtes, liondents hispides, gentianes du Dauphiné, pieds de chat, potentilles du printemps, campanules, trèfles des prés, trèfles des montagnes, aux côtés de bien d'autres, forment une symphonie de couleurs.



Herborisation dans les pelouses rocailleuses par Christophe Bonnet



## LE MYSTÈRE DE L'ARMOISE INSIPIDE



Armoise insipide

Sous le Puy de Rent, les prospections ont permis de découvrir une plante très discrète mais qui fait beaucoup parler d'elle depuis 2001, l'Armoise insipide (*Artemisia insipida* Vill.). Tout a commencé lorsque Laurence Foucaut (botaniste) a découvert une armoise intrigante en 1999 sur le massif du Chanier, elle a à nouveau été vue en 2001 sur le mont du Chiran par le berger et éleveur Armand Ferrando, ainsi que plus tard dans les montagnes du Moyen-Verdon, notamment sur le massif de Courchons.

### Pourquoi cette armoise est-elle intrigante ?

Tout simplement parce qu'elle n'avait plus été signalée dans le département depuis 1779 ! Le Conservatoire botanique national alpin de Gap-Charance et le Parc naturel régional du Verdon ont mis en place un suivi de l'espèce depuis 2008 sur le Chiran. Ce suivi doit permettre de mieux évaluer si l'espèce est en extension, si elle fleurit, si elle est favorisée ou non par le pâturage... Mais la plante n'a pas encore livré tous ses mystères et un doute subsiste sur sa véritable origine et parenté. Une étude génétique permettra de lever un pan du mystère.



## LA VIPÈRE D'ORSINI

La vipère d'Orsini est totalement inoffensive pour l'homme. Elle consomme presque exclusivement des criquets et sauterelles. En France, l'espèce est connue en très peu d'endroits et les populations françaises sont isolées des autres populations européennes. On ne trouve ce serpent que dans les pelouses d'altitude, entre 1000 et 2150 m d'altitude. Les milieux trop fermés (par le Genêt cendré, les épineux...) lui sont défavorables. Autrefois citée dans le Parc naturel régional du Verdon, l'espèce n'a depuis plus été revue dans nos montagnes depuis 1978. Pour autant, très discrète, il est très facile de passer sans la voir !



Pic de Chamatte

### Faites-nous remonter vos observations!

Aussi, pour les habitants d'Allons qui montent sur les crêtes et parcourent ces pelouses d'altitude entre juin et septembre, si vous voyez un serpent, votre observation peut être très intéressante ! S'il s'agit d'une vipère, est-ce que le museau est retroussé ou arrondi ? Le zigzag sur le dos est-il continu et large ou plutôt fin et irrégulier ? Dans le doute, le mieux est de prendre une photo. Dans tous les cas, pensez à appeler le Parc et à noter votre observation dans un calepin afin de ne pas oublier la date de l'observation et le lieu.

Contact : [dchavy@parcduverdon.fr](mailto:dchavy@parcduverdon.fr)





Roseline Heyries, née Chalve

Roseline est née le 13 décembre 1936 à Digne-les-Bains mais elle fut très vite de retour au village ! Elle est la fille unique d'Albert Chalve et de Marie Latil qui étaient tous deux originaires d'Allons.

Roseline évoque avec joie son enfance : *Mes parents étaient fermiers. Ils cultivaient du foin, des céréales, des pommes de terre et avaient une soixantaine de brebis. Au village il y avait de tout : des pois chiches, des lentilles, du seigle, de l'avoine, des porcs, des poules, des lapins. Enfants, nous nous amusions avec un rien, nous faisons des glissades, l'hiver, en sortant de l'école. C'était notre plaisir ! J'ai le souvenir du jour où l'on a eu l'électricité en 1948, je m'en rappelle bien, j'avais 11 ans, c'était le mois d'avril. Ici à la campagne, on avait l'habitude de cueillir des framboises, on ramassait les pommes de pins pour éclairer le feu, des salades sauvages comme la chicorée qui poussent dans les prés à la sortie de l'hiver.*

*Les maisons du village ont toutes été rénovées. Autrefois, chaque maison avait sa grange et son écurie. C'est ce qui a le plus changé. Les pins ont beaucoup gagné sur les prés de montagne, les estives sont moins étendues. Depuis quelques années, nous voyons même des cerfs aux abords des forêts !*



Marie-Thérèse Athenoux, née Nemaunin

Marie-Thérèse est née le 29 novembre 1946, *ce jour-là il neigeait à gros flocons dans la vallée d'Allons. C'est important de le souligner, car depuis une trentaine d'année il ne neige pratiquement plus.* Nous confie-t-elle. *On allait chercher la mousse pour la crèche dès le mois de Novembre, avant qu'il ne neige puis on la mettait à la cave pour la conserver jusqu'à Noël !*

En 1936 il y avait encore trois épiceries dans le village et un cercle qui était à la fois un lieu d'échanges et de divertissements. Marie-Thérèse en garde l'odeur du tabac froid.

Marie-Thérèse se remémore ses vacances d'été. C'était les garçons qui étaient chargés des travaux aux champs. Petite dernière, après trois garçons (Gérard, Gilbert et Claude), elle s'occupait d'avantage des tâches ménagères. Son père possédait un alambic et cultivait la lavande fine dont l'huile essentielle était revendue à Grasse. *Il y avait au moins trois alambics dans le village, le pécule de la lavande représentait un revenu important qui permettait aux fermiers d'acheter un tracteur. Pour la récolte, ils embauchaient des Espagnols qui restaient au village plusieurs semaines. À la fin des années soixante, la lavande fine fut concurrencée par le lavandin et les parfums synthétiques, elle a presque disparu du paysage.*



Élie Galfard

Élie Galfard est né à Allons le 16 avril 1938. Son père, Simon Galfard, originaire du hameau de la Moutière fut le maire du village pendant 42 ans, bien avant qu'Élie le soit à son tour.

*Jusqu'à mes 20 ans, l'agriculture représentait 90 % de la vie au village, mais de nombreux jeunes, dans les années soixante, sont partis à la ville, ce qui a amené au plus bas la population du village. Dans les années 1960, il ne restait plus qu'une trentaine de personne à passer l'hiver à Allons. Cependant, tous ceux qui sont partis reviennent au village les week-ends ou les vacances et gardent l'esprit d'ici. Maintenant beaucoup d'entre eux partent à la retraite et regagnent le village de leur enfance. La population a considérablement augmenté ces dernières années, il y avait plus de 20 enfants au ramassage scolaire cette année. Se réjouit-il.*

D'après Élie, le paysage et la végétation se sont transformés en l'espace de cinquante ans. *La forêt a mangé beaucoup de terrains abandonnés, ce sont surtout les pinèdes qui sont en expansion mais aussi le fayard.*



Robert et Mireille Gibert

Mireille, née le 26 décembre 1926, est l'aînée d'une fraterie de trois enfants. Robert, né le 22 mai 1928, est l'unique garçon de la famille. *On est tous nés dans cette maison mais jeunes nous ne voulions pas faire les paysans.*

Mireille énumère le nom des plantes qu'elle cueillait : *Ma mère, peuchère, elle nous envoyait chercher des violettes au printemps ; les fleurs de sureau elle les utilisait en décoction pour les yeux ; l'herbe de Sainte-Claire, celle qui fait un jus orange, on la mettait sur les verrues. Je ramassais aussi la saponaire pour laver les affaires noires, et les gilets en laine. La nielle des blés et les bleuets il y en avait en pagaille dans les champs. Pour la fête des mères, je cueillais aussi des narcisses qui poussaient en bordure des rivières mais nous n'en trouvons plus guère.*

*Robert, c'est un intellectuel, nous chuchote Mireille. Il est parti en pension pour étudier puis il a exercé comme professeur à Brignoles. Il en connaît un rayon. Après la récolte, complète Robert on devait trier les grains avec lou ventaire : le tarare en français. On tournait la manivelle, les céréales tombaient sur le tamis et toutes les saletés passaient à travers. Il ne restait que les gros grains que l'on mettait en sac pour semer les champs. Il fallait faire attention à ne pas garder des graines de nielles qui envahissaient les cultures.*



Christophe Bonnet, botaniste

Christophe est né à Avignon en 1955. *Je suis venu à la botanique petit à petit, pour une raison toute bête (quoique), l'agacement, quand je me promenais, de ne pouvoir mettre un nom sur les plantes que je croisais.* Vétérinaire libéral sur la Côte d'Azur jusque dans les années 1990, il est depuis guide naturaliste dans les Alpes-de-Haute-Provence.

*Les inventaires de la biodiversité sont un bon moyen d'une part, de mieux connaître le patrimoine naturel d'une commune, d'autre part, d'essayer de partager ces connaissances avec les premiers concernés, à savoir les habitants. À titre personnel, ces inventaires sont toujours enrichissants que ce soit pour le contact avec les villageois ou pour le plaisir d'assouvir, et de partager, un de mes centres d'intérêt, la botanique.*

*Par son étendue, sa dénivelée, sa situation entre mer et montagne, sa faible démographie, Allons possède un patrimoine naturel très riche. Pour la flore, les inventaires réalisés ont confirmé qu'elle figure dans le peloton de tête des communes des Alpes-de-Haute-Provence présentant la plus grande diversité. Dans l'histoire de la botanique bas-alpine, Allons était trop souvent ignorée au profit de l'Ubaye, du Haut-Verdon ou des grandes gorges. Les prospections de l'an dernier corrigent cet injuste oubli.*



Laurence Foucault, phytocologue

Née le 20 août 1960 à Paris, Laurence Foucault déménage à l'âge de 3 ans dans le sud de la France. *Depuis toute petite j'aime la montagne. J'ai donc passé un DEA de biologie à l'Institut de la montagne à Grenoble, puis j'ai mené une thèse sur la végétation de haute montagne et des hautes latitudes.* Thèse qui l'amènera à observer les plantes jusqu'au Spitzberg, dans l'archipel norvégien du Svalbard ! *J'ai choisi ce métier pour échapper à la routine des bureaux et continuer à travailler sur le terrain.*

*Les inventaires citoyens de la biodiversité initiés par le Parc nous permettent de rencontrer les gens du coin, d'échanger avec eux. Quand tu es botaniste, tu as une idée très précise de ce que tu recherches. La discussion avec les villageois te permet d'avoir un regard élargi et de porter ton attention sur la flore plus commune ou sur des détails qui t'auraient échappés. Ce qui me plaît, c'est les rencontres ! J'aime croiser le regard que porte le berger sur le milieu naturel avec celui du botaniste ou celui du chasseur ! Les habitants connaissent très bien leur territoire et nous apportent de précieux témoignages.*

*À Allons, nous avons eu un très bel accueil. La flore d'allons est emblématique des montagnes sèches pour lesquelles je me passionne.*



Nicolas Maurel, entomologiste

Né le 16 mars 1966 à Digne-les-Bains dans les Alpes-de-Haute-Provence, Nicolas Maurel se dit autodidacte. *Entomologiste, ce n'est pas mon métier « officiel », malgré les apparences ! Observer les papillons, c'est avant tout une passion, depuis l'âge de 8 ans. Journaliste professionnel pendant 20 ans, je me suis engagé en parallèle dans l'activité associative en fondant l'association Proserpine en 1993 puis dans ce cadre, le jardin des papillons de Digne en 2000.*

*Les inventaires participatifs sont, pour moi, la plus belle des manières de faire prendre conscience aux citoyens que dans cette région nous avons une responsabilité quant à la préservation d'un patrimoine naturel commun d'une grande richesse.*

Nicolas Maurel connaît bien le Haut Verdon, ses parents habitent le village de Beauvezer. *C'est dans cette vallée qu'il a passé le plus de temps à courir après les papillons depuis son adolescence... Allons, c'est le paradis des papillons ! La commune se situe dans le gradient altitudinal le plus riche pour les papillons entre 1100 et 2000 mètres. Les paysages y sont extraordinaires et les habitats bien conservés. C'est, l'un des plus gros spots à Azuré de la Croisette que je connaisse (un papillon peu commun qui pond ses œufs sur une gentiane) !*



Dominique Chavy, chargé de mission patrimoine naturel au Parc du Verdon

Né le 27 février 1976 à Paris, Dominique Chavy se passionne pour l'environnement. *Difficile à expliquer, je ne sais pas quel a été le facteur déclenchant, disons que cela m'est venu très tôt et que c'était finalement comme une évidence pour moi. Sans doute les dimanches en famille passés souvent en forêt quand j'étais enfant et adolescent et un attachement à un petit coin de Bourgogne.*

Dominique suit un IUP en gestion de l'environnement et poursuit ses études en intégrant l'École nationale du génie rural des eaux et forêt (ENGREF). Après une riche expérience au Conservatoire des espaces naturels d'Aquitaine et deux ans passés à travailler pour le Parc naturel régional de l'Avesnois il migre cette fois du Nord au Sud, pour prendre le poste de chargé de mission Patrimoine naturel au Parc du Verdon !

*Après 10 ans dans le Verdon, je suis loin d'en avoir fait le tour ! C'est un travail de fond mais avec de belles perspectives en retour pour le territoire. Susciter une dynamique autour des enjeux liés à la biodiversité, organiser des rencontres au contact des habitants et petit à petit arriver à renforcer les partenariats avec les associations naturalistes régionales m'apportent beaucoup de satisfaction et pleins d'envies pour l'avenir.*





## PAPILLONS DE JOUR (RHOPALOCÈRES)

FAMILLE	NOM VERNACULAIRE	TAXONS
<b>LEPIDOPTÈRES</b>		
<b>HESPERIIDAE</b>	Le Point-de-Hongrie	<i>Erynnis tages</i>
	L'Hespérie de l'épiaire	<i>Carcharos lavatherae</i>
	La Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>
	L'Hespérie du carthame	<i>Pyrgus carthami</i>
	L'Hespérie de l'Aigremoine	<i>Pyrgus malvoides</i>
	L'Hespérie de l'alchémille	<i>Pyrgus serratulae</i>
	L'Hespérie des sanguisorbes	<i>Spialia sertorius</i>
	L'Hespérie des frimas	<i>Thymelicus acteon</i>
	L'Hespérie du dactyle	<i>Thymelicus lineolus</i>
	La Bande noire	<i>Thymelicus sylvestris</i>
<b>LYCAENIDAE</b>	L'Azuré des soldanelles	<i>Agriades glandon</i>
	Le Collier-de-coraïl	<i>Aricia agestis</i>
	L'Argus vert	<i>Callophrys rubi</i>
	L'Azuré des nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>
	L'Azuré de la faucille	<i>Cupido alcetas</i>
	L'Argus frêle	<i>Cupido minimus</i>
	L'Azuré de la chevrette	<i>Cupido osiris</i>
	Le Demi-Argus	<i>Cyaniris semiargus</i>
	L'Azuré des cytises	<i>Glaucopsyche alexis</i>
	La Lucine	<i>Hamearis lucina</i>
	L'Azuré porte-queue	<i>Lampides boeticus</i>
	Le Cuivré flamboyant	<i>Lycaena alciphron</i>
	Le Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>
	Le Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>
	Le Cuivré de la verge d'or	<i>Lycaena virgaureae</i>
	L'Azuré bleu céleste	<i>Lysandra bellargus</i>
	L'Azuré bleu nacré	<i>Lysandra coridon</i>
	L'Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>
	L'Azuré de la croïsette	<i>Maculinea rebeli</i>
	Le Petit argus	<i>Plebejus argus</i>
	L'Azuré de la jarosse	<i>Polyommatus amandus</i>
	L'Azuré du mélilot	<i>Polyommatus dorylas</i>

<b>LYCAENIDAE</b>	L'Azuré de l'oxytropide	<i>Polyommatus eros</i>
	L'Azuré d'Escher	<i>Polyommatus escheri</i>
	L'Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>
	L'Azuré de Chapman	<i>Polyommatus thersites</i>
	La Thécla de l'acacia	<i>Satyrium acaciae</i>
	La Thécla du Prunier	<i>Satyrium pruni</i>
	La Thécla des nerpruns	<i>Satyrium spini</i>
<b>NYMPHALIDAE</b>	La Petite Tortue	<i>Aglais urticae urticae</i>
	Le Petit Mars changeant	<i>Apatura ilia</i>
	Le Mercure	<i>Arethusana arethusana</i>
	Le Moyen Nacré	<i>Argynnis adippe</i>
	Le Grand Nacré	<i>Argynnis aglaja</i>
	Le Chiffre	<i>Argynnis niobe</i>
	Le Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>
	La Petite Violette	<i>Boloria dia</i>
	Le Grand Collier argenté	<i>Boloria euphrosyne</i>
	Le Nacré de la ronce	<i>Brenthis daphne</i>
	Le Nacré de la sanguisorbe	<i>Brenthis ino</i>
	Le Céphale	<i>Coenonympha arcania</i>
	Le Fadet des garrigues	<i>Coenonympha dorus</i>
	Le Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>
	Le Moiré lancéolé	<i>Erebia alberganus</i>
	Le Moiré blanc-fascié	<i>Erebia ligea</i>
	Le Moiré des fétuques	<i>Erebia meolans</i>
	Le Moiré automnal	<i>Erebia neoridas</i>
	Le Moiré printanier	<i>Erebia triaria</i>
	Le Faune	<i>Hipparchia statilinus</i>
	Le Petit Nacré	<i>Issoria lathonia</i>
	Le Némusien	<i>Lasiommata maera</i>
	La Mégère	<i>Lasiommata megera</i>
	Le Gorgone	<i>Lasiommata petropolitana</i>
	Le Petit Sylvain	<i>Limenitis camilla</i>
	Le Grand Sylvain	<i>Limenitis populi</i>
	Le Sylvain azuré	<i>Limenitis reducta</i>
	Le Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>
	Le Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>
	La Mélitée du Plantain	<i>Melitaea cinxia</i>
	La Mélitée noirâtre	<i>Melitaea diamina</i>
	La Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>

<b>NYMPHALIDAE</b>	La Mélitée des centaurees	<i>Melitaea phoebe</i>
	La Mélitée du Mélampyre	<i>Mellicta athalia</i>
	La Mélitée des linéaires	<i>Mellicta dejone</i>
	La Mélitée des scabieuses	<i>Mellicta parthenoides</i>
	Le Morio	<i>Nymphalis antiopa</i>
	Le Tircis	<i>Pararge aegeria</i>
	Robert-le-Diable	<i>Polygonia c-album</i>
	L'Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>
	La Grande Coronide	<i>Satyrus ferula</i>
	Le Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>
	La Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>
<b>PAPILIONIDAE</b>	Le Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>
	L'Alexanor	<i>Papilio alexanor</i>
	Le Machaon	<i>Papilio machaon</i>
	L'Apollon	<i>Parnassius apollo</i>
<b>PIERIDAE</b>	L'Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>
	Le Gazé	<i>Aporia crataegi</i>
	Le Fluoré	<i>Colias alfacariensis</i>
	Le Souci	<i>Colias crocea</i>
	Le Citron de Provence	<i>Gonepteryx cleopatra</i>
	Le Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>
	La Piéride de la moutarde / La Piéride de Réal	<i>Leptidea sinapis/ reali</i>
	La Piéride du chou	<i>Pieris brassicae</i>
	La Piéride du navet	<i>Pieris napi</i>
	La Piéride de la rave	<i>Pieris rapae</i>
	Le Marbré de vert	<i>Pontia daplidice</i>

<b>GEOMETRIDAE</b>		<i>Idaea emarginata</i>
		<i>Idaea aversata</i>
	L'Ortholite fortifiée	<i>Scotopteryx moeniata</i>
		<i>Scotopteryx bipunctaria</i>
	La Chénopodie	<i>Scotopteryx chenopodiata</i>
		<i>Xanthorhoe fluctuata</i>
		<i>Catarhoe cuculata</i>
		<i>Epirrhoe galiata</i>
	Le Lynx	<i>Cosmorhoe ocellata</i>
	La Cidarie du Prunier	<i>Eulithis prunata</i>
		<i>Eulithis pyraliata</i>
	<i>Thera cognata</i>	
	<i>Philereme transversata</i>	
	<i>Euphyia frustata</i>	
	<i>Ligdia adustata</i>	
	<i>Lomaspilis marginata</i>	
	<i>Macaria liturata</i>	
	<i>Chiasma clathrata</i>	
	<i>Epione repandaria</i>	
La Phalène du Bouleau	<i>Biston betularia</i>	
	<i>Peribatodes rhomboidaria</i>	
	<i>Alcis repandata</i>	
	<i>Ematurga atomaria</i>	
<b>GEOMETRIDAE</b>		<i>Campaea margaritata</i>
<b>NOTODONTINAE</b>		<i>Notodonta ziczac</i>
<b>ARCTIIDAE</b>		<i>Eilema sororcula</i>
		<i>Eilema complana</i>
		<i>Eilema lurideola</i>
		<i>Eilema depressa</i>
<b>NOCTUIDAE</b>		<i>Autographa gamma</i>
		<i>Litoligia literosa</i>
		<i>Oligia latruncula</i>
		<i>Abromias laretitia</i>
		<i>Mythimna ferrago</i>
		<i>Mythimna conigera</i>
		<i>Noctua janthe</i>
	<i>Heliothis virescens</i>	
<b>PYRALIDAE</b>		<i>Synaphe punctalis</i>
		<i>Endotricha flammealis</i>



## PAPILLONS DE NUIT (HÉTÉROCÈRES)

FAMILLE	NOM VERNACULAIRE	TAXONS
<b>LEPIDOPTÈRES</b>		
<b>LASIOCAMPIDAE</b>	La Livrée des arbres	<i>Malacosoma neustria</i>
	Le Bombyx du Pin	<i>Dendrolimus pini</i>
<b>SPHINGIDAE</b>	Le Sphinx du Pin	<i>Sphinx pinastri</i>
<b>GEOMETRIDAE</b>		<i>Pseudoterpna pruinata</i>
		<i>Scopula ornata</i>
		<i>Idaea ochrata</i>
		<i>Idaea fuscovenosa</i>

<b>PYRALIDAE</b>	<i>Pyrausta castalis</i> <i>Mecyna flavalis</i> <i>Oncocera semirubella</i> <i>Dioryctria simplicella</i> <i>Tachycera advenella</i> <i>Scoparia basistrigalis</i> <i>Eudonia mercurella</i> <i>Phycita roboerella</i>
<b>TORTRICIDAE</b>	<i>Rhyacionia buoliana</i> <i>Agapeta hamana</i>
<b>YPONOMEUTIDAE</b>	<i>Yponomeuta evonymella</i>

## ODONATES (LIBELLULES)

FAMILLE	NOM VERNACULAIRE	TAXONS
<b>ODONATES</b>		
	L'Anax empereur	<i>Anax imperator</i>
	La Petite Nymphé au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>
	La Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>
	Le Calopteryx vierge (sous-espèce méridionale)	<i>Calopteryx virgo subsp. meridionalis</i>
	Sympetrum de Fonscolombe	<i>Sympetrum fonscolombii</i>

## OISEAUX

FAMILLE	NOM VERNACULAIRE	TAXONS
<b>COLUMBIFORMES</b>		
<b>COLUMBIDAE</b>	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>
<b>CHARADRIIFORMES</b>		
<b>SCOLOPACIDAE</b>	Chevalier guignette	<i>Actites hypoleucos</i>
<b>PASSERIFORMES</b>		
<b>PARIDAE</b>	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>
	Mésange nonette	<i>Parus palustris</i>
<b>FRINGILLIDAE</b>	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>
	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>
	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>

<b>HIRUNDINIDAE</b>	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>
	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>
<b>CINCLIDAE</b>	Cincla plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>
<b>CORVIDAE</b>	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>
	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>
	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>
<b>SAXICOLIDAE</b>	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>
	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>
	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>
<b>MOTACILLIDAE</b>	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>
<b>PASSERIDAE</b>	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>
	Moineau cisalpin	<i>Passer italiae</i>
<b>SYLVIIDAE</b>	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>
	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>
<b>TROGLODYTIDAE</b>	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>
<b>TURDIDAE</b>	Merle noir	<i>Turdus merula</i>
	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>

### ACCIPITRIFORMES

	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>
<b>ACCIPITRIDAE</b>	Vautour moine	<i>Aegypius monachus</i>
	Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>
	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>

### PELECANIFORMES

<b>ARDEIDAE</b>	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>
-----------------	--------------	----------------------

### CAPRIMULGIFORMES

<b>CAPRIMULGIDAE</b>	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>
----------------------	----------------------	------------------------------

### PICIFORMES

<b>PICIDAE</b>	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>
	Pic vert	<i>Picus viridis</i>

**MAMMIFÈRES**
**CHIROPTÈRES**

<b>RHINOLOPHIDÉS</b>	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>
<b>VERPERTILIONIDÉS</b>	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>
	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>
	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>
	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>

**LAGOMORPHES**

Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>
Lapin de garenne	

**ARTIODACTYLES**

<b>CERVIDÉS</b>	Chevreuil
-----------------	-----------

**AMPHIBIENS**

<b>RANIDÉS</b>	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>
<b>BUFONIDÉS</b>	Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>

**REPTILES**

<b>VIPÉRIDÉS</b>	Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>
<b>LACERTIDÉS</b>	Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>

**FLORE**

FAMILLE	NOM VERNACULAIRE	TAXONS
<b>ACÉRACÉES</b>	Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>
	Erable à feuilles d'Obier	<i>Acer opalus</i>
<b>AMARYDILLACÉES</b>	Ail à tête ronde	<i>Allium sphaerocephalon</i>
<b>APIACÉES</b>	Podagraire	<i>Aegopodium podagraria</i>
	Bifora rayonnant	<i>Bifora radians</i>

**APIACÉES**

Buplèvre à feuilles rondes	<i>Bupleurum rotundifolium</i>
Carvi, Cumin des prés	<i>Carum carvi</i>
Caucalis à feuilles de Carotte	<i>Caucalis platycarpus</i>
Chérophylle hirsute	<i>Chaerophyllum hirsutum</i>
Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>
Panicaut des champs	<i>Eryngium campestre</i>
Grande Berce	<i>Heracleum sphondylium</i>
Laser odorant	<i>Laserpitium gallicum</i>
Molosperme du Péloponnèse	<i>Molopospermum peloponnesiacum</i>
Panais cultivé	<i>Pastinaca sativa</i>
Grande Pimpinelle	<i>Pimpinella major</i>
Ptychotis à feuilles variées	<i>Ptychotis saxifraga</i>
Séséli de Provence	<i>Seseli galloprovinciale</i>
Torilis des champs	<i>Torilis arvensis</i>
Trinie glauque	<i>Trinia glauca</i>
Trochiscanthe nodiflore	<i>Trochiscanthes nodiflora</i>

**ASCLEPIADACÉES**

Dompte Venin officinal	<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>
------------------------	----------------------------------

**ASPARAGACÉES**

Ornithogale à feuilles étroites	<i>Ornithogalum angustifolium</i>
Phalangère à fleurs de Lis	<i>Anthericum liliago</i>

**ASPLENIACÉES**

Rue des murailles	<i>Asplenium ruta-muraria</i>
-------------------	-------------------------------

**ASCLÉPIADACÉES**

Dompte-venin officinal	<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>
------------------------	----------------------------------

**ASTÉRACÉES**

Grande Marguerite	<i>Leucanthemum vulgare</i>
Carline à feuilles d'Acanthe	<i>Carlina acanthifolia</i>
Séneçon doronic	<i>Senecio doronicum</i>
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>
Achillée des collines	<i>Achillea millefolium L. subsp. collina</i>
Achillée odorante	<i>Achillea odorata</i>
Achillée tomenteuse	<i>Achillea tomentosa</i>
Absinthe	<i>Artemisia absinthium</i>
Armoise blanche	<i>Artemisia alba</i>
Aster des Alpes	<i>Aster alpinus</i>
Aster fausse Pâquerette	<i>Aster bellidiflorus</i>
Œil de bœuf, Buphtalme	<i>Buphtalmum salicifolium</i>
Chardon noirissant	<i>Carduus nigrescens</i>
Carline caulescente	<i>Carlina acaulis</i>
Carline commune	<i>Carlina vulgaris</i>
Catananche bleue	<i>Catananche caerulea</i>
Centauree pâle	<i>Centaurea leucophaea</i>

<b>ASTÉRACÉES</b>	Centaurée scabieuse	<i>Centaurea scabiosa</i>
	Centaurée de Trionfetti	<i>Centaurea triumfetti</i>
	Centaurée à un capitule	<i>Centaurea uniflora</i>
	Barbe-de-capucin	<i>Cichorium intybus</i>
	Cirse acaule	<i>Cirsium acaule</i>
	Cirse des champs	<i>Cirsium arvense</i>
	Cirse de Montpellier	<i>Cirsium monspessulanum</i>
	Cirse à feuilles lancéolées	<i>Cirsium vulgare</i>
	Crépide fétide	<i>Crepis foetida</i>
	Crépide à feuilles de Pissenlit	<i>Crepis vesicaria</i> L. subsp. <i>taraxacifolia</i>
	Doronic à feuilles cordées	<i>Doronicum pardalianches</i>
	Oursin bleu, Azurite	<i>Echinops ritro</i>
	Epervière à feuilles embrassantes	<i>Hieracium amplexicaule</i>
	Epervière bifide	<i>Hieracium bifidum</i>
	Piloselle en cime	<i>Hieracium cymosum</i> L. subsp. <i>cymosum</i>
	Piloselle petite Laitue	<i>Hieracium lactucella</i>
	Epervière des murs	<i>Hieracium murorum</i>
	Piloselle, Épervière	<i>Hieracium pilosella</i> L. subsp. <i>pilosella</i>
	Chasse-puces	<i>Inula conyza</i>
Inule des montagnes	<i>Inula montana</i>	
Laitue vivace	<i>Lactuca perennis</i>	
Laitue sauvage	<i>Lactuca serriola</i>	
Liondent à feuilles crépues	<i>Leontodon crispus</i>	
Liondent hispide	<i>Leontodon hispidus</i>	
Leuzée à cône	<i>Leuzea conifera</i>	
Laitue des murailles	<i>Mycelis muralis</i>	
Picride fausse Épervière	<i>Picris hieracioides</i>	
Reichardie	<i>Reichardia picroides</i>	
Séneçon commun	<i>Senecio vulgaris</i>	
Solidage Verge d'or	<i>Solidago virgaurea</i>	
Tanaisie en corymbes	<i>Tanacetum corymbosum</i>	
Pissenlit à feuilles lisses	<i>Taraxacum erythrospermum</i>	
Pissenlit lisse	<i>Taraxacum laevigatum</i>	
Pissenlit	<i>Taraxacum officinale</i>	
Tephroséris à feuilles entières	<i>Tephrosieris integrifolia</i>	
Séneçon à têtes	<i>Tephrosieris integrifolia</i> subsp. <i>capitata</i>	
Epervière à feuilles de Statice	<i>Tolpis staticifolia</i>	

	Tussilage, Pas d'âne	<i>Tussilago farfara</i>
<b>BÉTULACÉES</b>	Aulne blanc	<i>Alnus incana</i>
<b>BORAGINACÉES</b>	Grémil à pédicelles épais	<i>Buglossoides incrassata</i>
	Cérinthe auriculé	<i>Cerintho minor</i> L. subsp. <i>auriculata</i>
	Cynoglosse officinale	<i>Cynoglossum officinale</i>
	Vipérine commune	<i>Echium vulgare</i>
	Grémil à pédoncules renflés	<i>Lithospermum arvense</i> L. subsp. <i>incrassatum</i>
	Myosotis alpestre	<i>Myosotis alpestris</i>
	Pulmonaire	<i>Pulmonaria angustifolia</i>
	Pulmonaire à feuilles longues	<i>Pulmonaria longifolia</i>
	Consoude officinale, Grande Consoude	<i>Symphytum officinale</i> L. subsp. <i>officinale</i>
	Consoude tubéreuse	<i>Symphytum tuberosum</i>
<b>BRASSICACÉES</b>	Biscutelle commune	<i>Biscutella laevigata</i>
	Arabette à oreillettes	<i>Arabis auriculata</i>
	Herbe aux aulx, Alliaire	<i>Alliaria petiolata</i>
	Passerage, Alysson à calices persistants	<i>Alyssum alyssoides</i>
	Arabette	<i>Arabis auriculata</i>
	Arabette des murailles	<i>Arabis collina</i>
	Arabette hérissée	<i>Arabis hirsuta</i>
	Arabette à oreillettes	<i>Arabis nova</i>
		<i>Arabis ciliata</i> subsp. <i>ciliata</i>
	Barbarée commune	<i>Barbarea vulgaris</i>
	Biscutelle commune	<i>Biscutella laevigata</i>
	Cameline cultivée	<i>Camelina sativa</i>
	Capselle bourse-à-Pasteur	<i>Capsella bursa-pastoris</i>
	Cresson amer, Cardamine amère	<i>Cardamine amara</i>
	Cardamine hérissée	<i>Cardamine hirsuta</i>
	Drave printanière	<i>Erophila verna</i>
	Vélar de Provence	<i>Erysimum rusciniense</i>
	Arabette à fleurs peu nombreuses	<i>Fourraea alpina</i>
	Julienne des dames	<i>Hesperis matronalis</i>
	Hutchinsie des pierres	<i>Hornungia petraea</i>
	Tabouret perfolié	<i>Microthlaspi perfoliatum</i>
	Moutarde des champs	<i>Sinapis arvensis</i>
	Tabouret des champs	<i>Thlaspi arvense</i>
	Arabette, Tourette glabre	<i>Turritis glabra</i>

<b>BUXACÉES</b>	Buis	<i>Buxus sempervirens</i>	
<b>CAMPANULACÉES</b>	Campanule agglomérée	<i>Campanula glomerata</i>	
	Campanule intermédiaire	<i>Campanula medium</i>	
	Campanule à feuilles de pêcher	<i>Campanula persicifolia</i>	
	Campanule fausse raiponce	<i>Campanula rapunculooides</i>	
	Campanule à feuilles rondes	<i>Campanula rotundifolia</i>	
	Campanule à grosses racines	<i>Campanula rotundifolia</i> L. subsp. <i>macrorhiza</i>	
	Campanule Gantelée	<i>Campanula trachelium</i>	
	Raiponce orbiculaire	<i>Phyteuma orbiculare</i>	
<b>CAPRIFOLIACÉES</b>	Chèvrefeuille des haies	<i>Lonicera xylosteum</i>	
	Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>	
	Viorne Mancienne	<i>Viburnum lantana</i>	
<b>CARYOPHYLLACÉES</b>	Silène d'Italie	<i>Silene italica</i>	
	Céraiste des champs	<i>Cerastium arvense</i>	
	Céraiste sous-ligneux	<i>Cerastium arvense</i> subsp. <i>suffruticosum</i>	
		Nielle des blés	<i>Agrostemma githago</i>
		Sabline des murs	<i>Arenaria serpyllifolia</i>
		Oeillet giroflée	<i>Dianthus caryophyllus</i>
		Gypsophile rampante	<i>Gypsophila repens</i>
		Herniaire velue	<i>Herniaria hirsuta</i>
		Herniaire blanchâtre	<i>Herniaria incana</i>
		Minuartie à rostre	<i>Minuartia rostrata</i>
		Petrorragie prolifère	<i>Petrorragia prolifera</i>
		Saponaire faux basilic	<i>Saponaria ocyroides</i>
		Lychnis Fleur-de-Jupiter	<i>Silene flos-jovis</i>
		Silène d'Italie	<i>Silene italica</i>
		Silène des prés, Compagnon blanc	<i>Silene latifolia</i> Poir. subsp. <i>alba</i>
		Silène penché	<i>Silene nutans</i>
		Silène à oreillettes	<i>Silene otites</i>
		Silène enflé	<i>Silene vulgaris</i>
		Mouron des oiseaux	<i>Stellaria media</i>
		Stellaire des montagnes	<i>Stellaria nemorum</i> L. subsp. <i>montana</i>
<b>CELASTRACÉES</b>	Fusain d'Europe	<i>Euonymus europaeus</i>	
	Fusain à larges feuilles	<i>Euonymus latifolius</i>	
<b>CHENOPODIACÉES</b>	Chénopode blanc	<i>Chenopodium album</i>	
	Chénopode Bon-Henri	<i>Chenopodium bonus-henricus</i>	
<b>CISTACÉES</b>	Héliantheme des Apennins	<i>Helianthemum apenninum</i>	

<b>CISTACÉES</b>	Héliantheme commun	<i>Helianthemum nummularium</i>	
	Héliantheme d'Oeland	<i>Helianthemum oelandicum</i>	
<b>CONVALLARIACÉES</b>	Sceau de Salomon odorant	<i>Polygonatum odoratum</i>	
<b>CONVOLVULACÉES</b>	Liseron des champs	<i>Convolvulus arvensis</i>	
<b>CORNACÉES</b>	Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i> L. subsp. <i>sanguinea</i>	
<b>CORYLACÉES</b>	Noisetier, Coudrier	<i>Corylus avellana</i>	
<b>CRASSULACÉES</b>	Orpin blanc	<i>Sedum album</i>	
	Orpin âcre	<i>Sedum acre</i>	
	Orpin à pétales dressés	<i>Sedum anopetalum</i>	
	Orpin à feuilles épaisses	<i>Sedum dasyphyllum</i>	
	Orpin élevé	<i>Sedum sediforme</i>	
	Joubarbe aranéuse	<i>Sempervivum arachnoideum</i>	
	Balisier	<i>Sempervivum calcareum</i>	
<b>CUCURBITACÉES</b>	Bryone dioïque	<i>Bryonia cretica</i> L. subsp. <i>dioica</i>	
<b>CUPRESSACÉES</b>	Genévrier commun	<i>Juniperus communis</i>	
<b>CYPERACÉES</b>	Laïche de printemps	<i>Carex caryophylla</i>	
	Laïche de Haller	<i>Carex halleriana</i>	
	Laïche basse	<i>Carex humilis</i>	
<b>DIPSACACÉES</b>	Cardère à foulon	<i>Dipsacus fullonum</i>	
	Knautie	<i>Knautia arvensis</i>	
	Knautie pourpre	<i>Knautia purpurea</i>	
<b>EQUISETACÉES</b>	Prêle des champs	<i>Equisetum arvense</i>	
<b>ERICACÉES</b>	Sucepin	<i>Monotropa hypopitys</i>	
	Pirole unilatérale	<i>Orthilia secunda</i>	
	Pirole à fleurs verdâtres	<i>Pyrola chlorantha</i>	
<b>EUPHORBIACÉES</b>	Euphorbe petit Cyprès	<i>Euphorbia cyparissias</i>	
	Euphorbe à feuilles d'amandier	<i>Euphorbia amygdaloides</i>	
	Euphorbe pourprée	<i>Euphorbia dulcis</i> L. subsp. <i>incompta</i>	
		Euphorbe en faux	<i>Euphorbia falcata</i>
		Euphorbe à têtes jaune d'or	<i>Euphorbia flavicomis</i>
		Euphorbe réveil-matin	<i>Euphorbia helioscopia</i>
		Euphorbe de Canut	<i>Euphorbia hyberna</i> L. subsp. <i>canutii</i>
		Euphorbe épineuse	<i>Euphorbia spinosa</i>
		Mercuriale vivace	<i>Mercurialis perennis</i>
		Trèfle des montagnes	<i>Trifolium montanum</i>
<b>FABACÉES</b>	Vesce des haies	<i>Vicia sepium</i>	
	Vesce fausse esparcette	<i>Vicia onobrychioides</i>	

<b>FABACÉES</b>	Hippocrépis à toupet	<i>Hippocrepis comosa</i>
	Anthyllide des montagnes	<i>Anthyllis montana</i>
	Anthyllide vulnérable	<i>Anthyllis vulneraria</i>
	Luzerne lupuline	<i>Medicago lupulina</i>
	Astragale du Danemark	<i>Astragalus danicus</i>
	Astragale prostré	<i>Astragalus depressus</i>
	Astragale à feuilles de réglisse	<i>Astragalus glycyphyllos</i>
	Astragale pourpre	<i>Astragalus hypoglottis</i>
	Astragale de Montpellier	<i>Astragalus monspessulanus</i>
	Astragale toujours vert	<i>Astragalus sempervirens</i>
	Petite Coronille	<i>Coronilla minima</i>
	Cytise à feuilles sessiles	<i>Cytisophyllum sessilifolium</i>
	Aubour, Cytise des Alpes	<i>Laburnum alpinum</i>
	Genêt cendré	<i>Genista cinerea</i> (Vill.) DC. subsp. <i>cinerea</i>
	Genêt poilu	<i>Genista pilosa</i>
	Genêt sagitté	<i>Genista sagittalis</i>
	Coronille Éméрус	<i>Hippocrepis emerus</i>
	Gesse aphaca	<i>Lathyrus aphaca</i>
	Gesse filiforme	<i>Lathyrus filiformis</i>
	Gesse des prés	<i>Lathyrus pratensis</i>
Gesse de printemps	<i>Lathyrus vernus</i>	
Lotier de Delort	<i>Lotus delortii</i>	
Luzerne cultivée	<i>Medicago sativa</i>	
Luzerne sauvage	<i>Medicago sativa</i> L. subsp. <i>falcata</i>	
Luzerne agglomérée	<i>Medicago sativa</i> L. subsp. <i>glomerata</i>	
Mélicot blanc	<i>Melilotus albus</i>	
Esparcette, Sainfoin	<i>Onobrychis viciifolia</i>	
Esparcette des montagnes	<i>Onobrychis viciifolia</i> Scop. subsp. <i>montana</i>	
Ononis du Mont-Cenis	<i>Ononis cristata</i>	
Bugrane buissonnante	<i>Ononis fruticosa</i>	
Bugrane fétide	<i>Ononis natrix</i>	
Arrête-boeuf, Bugrane épineuse	<i>Ononis spinosa</i>	
Bugrane striée	<i>Ononis striata</i>	
Robinier faux-Acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>	
Coronille bigarrée	<i>Securigera varia</i>	
Trèfle alpestre	<i>Trifolium alpestre</i>	

<b>FABACÉES</b>	Trèfle jaune pâle	<i>Trifolium ochroleucon</i>
	Trèfle commun	<i>Trifolium pratense</i>
	Trèfle de Hollande	<i>Trifolium repens</i>
	Vesce de Cracovie	<i>Vicia cracca</i>
	Vesce striée	<i>Vicia pannonica</i> Crantz subsp. <i>striata</i>
	Vesce des haies	<i>Vicia sepium</i>
	Vesce à petites feuilles	<i>Vicia tenuifolia</i>
Vesce des sables	<i>Vicia villosa</i>	
<b>FAGACÉES</b>	Hêtre	<i>Fagus sylvatica</i>
	Chêne pubescent	<i>Quercus pubescens</i>
<b>GENTIANACÉES</b>	Gentiane Croisette	<i>Gentiana cruciata</i>
	Grande Gentiane	<i>Gentiana lutea</i>
<b>GERANIACEES</b>	Géranium à tige noueuse	<i>Geranium nodosum</i>
	Géranium des Pyrénées	<i>Geranium pyrenaicum</i>
	Géranium de Robert	<i>Geranium robertianum</i>
<b>GLOBULARIACÉES</b>	Globulaire à feuilles cordées	<i>Globularia cordifolia</i>
	Globulaire rampante	<i>Globularia repens</i>
<b>GROSSULARIACÉES</b>	Groseiller à maquereaux	<i>Ribes uva-crispa</i>
<b>HIPPOCASTANACÉES</b>	Marronnier d'Inde	<i>Aesculus hippocastanum</i>
<b>HYACINTHACÉES</b>	Muscari à toupet	<i>Muscari comosum</i>
	Muscari négligé	<i>Muscari neglectum</i>
	Ornithogale à feuilles étroites	<i>Ornithogalum angustifolium</i>
	Ornithogale en ombelle	<i>Ornithogalum umbellatum</i>
	Millepertuis à feuilles d'Hysope	<i>Hypericum hyssopifolium</i>
	Millepertuis des montagnes	<i>Hypericum montanum</i>
	Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i>
<b>JUNCACÉES</b>	Jonc glauque	<i>Juncus inflexus</i>
	Luzule des champs	<i>Luzula campestris</i>
	Luzule couleur de neige	<i>Luzula nivea</i>
<b>LAMIACÉES</b>	Lavande commune	<i>Lavandula angustifolia</i>
	Germandrée petit Chêne	<i>Teucrium chamaedrys</i>
	Calament des Alpes	<i>Acinos alpinus</i>
	Calament acinos	<i>Acinos arvensis</i>
	Bugle petit-pin	<i>Ajuga chamaepitys</i>
	Bugle de Genève	<i>Ajuga genevensis</i>
	Ballote du Midi	<i>Ballota nigra</i> L. subsp. <i>meridionalis</i>
	Calament à grandes fleurs	<i>Calamintha grandiflora</i>
	Calament nepeta	<i>Calamintha nepeta</i>
	Galéopsis à feuilles étroites	<i>Galeopsis angustifolia</i>

<b>LAMIACÉES</b>	Galéopsis intermédiaire	<i>Galeopsis ladanum</i>
	Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>
	Lamier amplexicaule	<i>Lamium amplexicaule</i>
	Lamier à feuilles panachées	<i>Lamium maculatum</i>
	Lamier pourpre	<i>Lamium purpureum</i>
	Menthe à longues feuilles	<i>Mentha longifolia</i>
	Népéta à feuilles lancéolées	<i>Nepeta nepetella</i>
	Brunelle commune	<i>Prunella vulgaris</i>
	Sauge glutineuse	<i>Salvia glutinosa</i>
	Sauge commune	<i>Salvia pratensis</i>
	Sarriette des montagnes	<i>Satureja montana</i>
	Épiaire droite	<i>Stachys recta</i> L. subsp. <i>recta</i>
	Germandrée Botryde	<i>Teucrium botrys</i>
	Germandrée des montagnes	<i>Teucrium montanum</i>
	Thym à tiges longues	<i>Thymus longicaulis</i>
	Serpolet couchet	<i>Thymus praecox</i>
	Thym faux Pouliot	<i>Thymus pulegioides</i>
Serpolet	<i>Thymus serpyllum</i>	
Thym, Farigoule	<i>Thymus vulgaris</i> L. subsp. <i>vulgaris</i>	
<b>LILIACÉES</b>	Fritillaire à involucre	<i>Fritillaria involucreta</i>
	Fritillaire du Dauphiné	<i>Fritillaria tubiformis</i>
	Lys martagon	<i>Lilium martagon</i>
	Lys de Pomponé	<i>Lilium pomponium</i>
<b>LINACÉES</b>	Lin purgatif	<i>Linum catharticum</i>
	Lin à feuilles de Soude	<i>Linum suffruticosum</i> L. subsp. <i>appressum</i>
<b>MALVACÉES</b>	Grande Mauve	<i>Malva sylvestris</i>
<b>OENOTHERACÉES</b>	Epilobe Romarin	<i>Epilobium dodonaei</i>
	Epilobe hérissée	<i>Epilobium hirsutum</i>
<b>OLÉACÉES</b>	Frêne élevé	<i>Fraxinus excelsior</i>
	Troène commun	<i>Ligustrum vulgare</i>
	Lilas	<i>Syringa vulgaris</i>
<b>OPHIOGLASSÉES</b>	Botryche lunaire	<i>Botrychium lunaria</i>
<b>ORCHIDACÉES</b>	Céphalanthère pâle	<i>Cephalanthera damasonium</i>
	Céphalanthère à longues feuilles	<i>Cephalanthera longifolia</i>
	Céphalanthère rouge	<i>Cephalanthera rubra</i>
	Racine de corail, Coralline	<i>Corallorhiza trifida</i>
	Dactylorhize de Fuchs	<i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Soó subsp. <i>fuchsii</i>

<b>ORCHIDACÉES</b>	Dactylorhize à feuilles larges	<i>Dactylorhiza sambucina</i>	
	Epipactis pourpre noirâtre	<i>Epipactis atrorubens</i>	
	Epipactis à larges feuilles	<i>Epipactis helleborine</i>	
	Goodyère rampante	<i>Goodyera repens</i>	
	Gymnadénie à long éperon	<i>Gymnadenia conopsea</i>	
	Listère ovale	<i>Listera ovata</i>	
	Néottie nid-d'oiseau	<i>Neottia nidus-avis</i>	
	Orchis pourpre	<i>Orchis purpurea</i>	
<b>PAEONIACÉES</b>	Pivoine officinale	<i>Paeonia officinalis</i>	
<b>PAPAVÉRACÉES</b>	Grande Chélidoine	<i>Chelidonium majus</i>	
	Fumeterre officinale	<i>Fumaria officinalis</i>	
	Fumeterre de Vaillant	<i>Fumaria vaillantii</i>	
	Coquelicot Argémone	<i>Papaver argemone</i>	
	Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i>	
<b>PINACEAE</b>	Pin sylvestre	<i>Pinus sylvestris</i>	
	Sapin blanc, S. pectiné	<i>Abies alba</i>	
	Mélèze commun	<i>Larix decidua</i>	
<b>PLANTAGINACEAE</b>	Plantain bâtard, P. blanc	<i>Plantago media</i>	
	Plantain argenté	<i>Plantago argentea</i>	
	Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	
	Grand Plantain	<i>Plantago major</i>	
	Plantain Serpentin	<i>Plantago maritima</i> L. subsp. <i>serpentina</i>	
<b>PLUMBAGINACÉES</b>	Arméria des sables	<i>Armeria arenaria</i>	
<b>POACÉES</b>	Brome dressé	<i>Bromus erectus</i>	
	Pâturin annuel	<i>Poa annua</i> subsp. <i>annua</i>	
	Seslérie blanchâtre	<i>Sesleria caerulea</i>	
	Amourette commune	<i>Briza media</i>	
	Calamagrostide argentée	<i>Achnatherum calamagrostis</i>	
	Vulpin de Gérard, V. des Alpes	<i>Alopecurus alpinus</i>	
	Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i>	
	Fenasse, Fromental élevé	<i>Arrhenatherum elatius</i>	
	Avoine des prés	<i>Avenula pratensis</i>	
	Brachypode des rochers	<i>Brachypodium pinnatum</i> (L.) P.Beauv. subsp. <i>rupestre</i>	
		Brachypode des bois	<i>Brachypodium sylvaticum</i>
	Brome à deux étamines	<i>Bromus diandrus</i>	
	Brome mou, B. fausse Orge	<i>Bromus hordeaceus</i>	
	Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>	
	Chiendent des chiens	<i>Elymus caninus</i>	



<b>POACÉES</b>	Chiendent rampant	<i>Elytrigia repens</i>
	Fétuque cendrée	<i>Festuca cinerea</i>
	Fétuque à feuilles variables	<i>Festuca heterophylla</i>
	Fétuque lisse, F. courbée	<i>Festuca laevigata</i>
	Fétuque noirâtre	<i>Festuca nigrescens</i>
	Fétuque rouge	<i>Festuca rubra</i>
	Avoine toujours verte	<i>Helictotrichon sempervirens</i>
	Koelerie à grandes fleurs	<i>Koeleria macrantha</i>
	Mélique ciliée	<i>Melica ciliata</i>
	Fléole des prés	<i>Phleum pratense</i>
	Fléole tardive, F. bulbeuse	<i>Phleum pratense L. subsp. serotinum</i>
	Pâturin de Baden	<i>Poa badensis</i>
	Pâturin bulbeux	<i>Poa bulbosa</i>
	Pâturin des forêts	<i>Poa nemoralis</i>
	Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>
	Stipe de France	<i>Stipa eriocalis</i>
	Polygale du calcaire	<i>Polygala calcarea</i>
Polygale commun	<i>Polygala vulgaris</i>	
Renouée des oiseaux	<i>Polygonum aviculare</i>	
<b>POLYGONACÉES</b>	Rumex de Gussone	<i>Rumex acetosa L. subsp. nebroides</i>
	Oseille ronde	<i>Rumex scutatus</i>
<b>POLYPODIACÉES</b>	Polypode commun	<i>Polypodium vulgare</i>
<b>PRIMULACÉES</b>	Primevère officinale	<i>Primula veris</i>
	Androsace de Chaix	<i>Androsace chaixii</i>
	Grande Androsace	<i>Androsace maxima</i>
	Mouron des champs, M. rouge	<i>Lysimachia arvensis</i>
<b>RENONCULACÉES</b>	Renoncule à carpelles crochus	<i>Ranunculus aduncus</i>
	Hépatique	<i>Anemone hepatica</i>
	Ancolie commune	<i>Aquilegia vulgaris</i>
	Clématite vigne-blanche	<i>Clematis vitalba</i>
	Dauphinelle Consoude	<i>Consolida regalis</i>
	Hellébore	<i>Helleborus foetidus</i>
	Pulsatille, Anémone des Alpes	<i>Pulsatilla alpina</i>
	Renoncule des champs	<i>Ranunculus arvensis</i>
	Renoncule bulbeuse	<i>Ranunculus bulbosus</i>
	Renoncule de Carinthie	<i>Ranunculus carinthiacus</i>
	Ficaire	<i>Ranunculus ficaria</i>
	Renoncule à feuilles de Graminée	<i>Ranunculus gramineus</i>

<b>RENONCULACÉES</b>	Renoncule des montagnes	<i>Ranunculus montanus</i>
	Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i>
	Pigamon fétide	<i>Thalictrum foetidum</i>
	Petit Pigamon	<i>Thalictrum minus</i>
<b>RÉSÉDACÉES</b>	Réséda Raiponce	<i>Reseda phyteuma</i>
<b>RHAMNACÉES</b>	Nerprun des Alpes	<i>Rhamnus alpina</i>
<b>ROSACÉES</b>	Fraisier des bois	<i>Fragaria vesca</i>
	Alchémille à feuilles en éventail	<i>Alchemilla flabellata</i>
	Amélanchier	<i>Amelanchier ovalis</i>
	Cotonéaster sauvage	<i>Cotoneaster integerrimus</i>
	Cotonéaster laineux	<i>Cotoneaster tomentosus</i>
	<b>RUBIACÉES</b>	Gailllet luisant
Aubépine à un style		<i>Crataegus monogyna</i>
Cognassier		<i>Cydonia oblonga</i>
Filipendule commune		<i>Filipendula vulgaris</i>
Benoîte commune		<i>Geum urbanum</i>
Potentille de Neumann		<i>Potentilla neummanniana</i>
Potentille rampante		<i>Potentilla reptans</i>
Cerisier des oiseaux		<i>Prunus avium</i>
Cerisier de Sainte-Lucie		<i>Prunus mahaleb</i>
Prunellier, Epine noire		<i>Prunus spinosa</i>
Prunier de Briançon		<i>Prunus brigantina</i>
Eglantier, Rosier des Chiens		<i>Rosa canina</i>
Rosier, Eglantier à folioles elliptiques		<i>Rosa elliptica</i>
Rosier, Eglantier à petites fleurs		<i>Rosa micrantha</i>
Rosier, Eglantier des montagnes		<i>Rosa montana</i>
Eglantier, Rosier Pimprenelle		<i>Rosa pimpinellifolia</i>
Ronce blanchâtre		<i>Rubus canescens</i>
Framboisier		<i>Rubus idaeus</i>
Ronce des rochers		<i>Rubus saxatilis</i>
Petite Pimprenelle	<i>Sanguisorba minor</i>	
Alisier blanc	<i>Sorbus aria</i>	
<b>RUBIACÉES</b>	Herbe à l'esquinancie	<i>Asperula cynanchica</i>
	Gratteron	<i>Galium aparine</i>
	Gailllet à feuilles d'Asperge	<i>Galium lucidum All. subsp. corrudifolium</i>
		<i>Galium lucidum All. subsp. lucidum</i>
	Gailllet Mollugine	<i>Galium mollugo</i>
Gailllet oblique	<i>Galium obliquum</i>	

<b>RUBIACÉES</b>	Gaillet odorant	<i>Galium odoratum</i>
	Gaillet fluet	<i>Galium pusillum</i>
	Gaillet de Jordan	<i>Galium timeroyi</i>
	Gaillet jaune	<i>Galium verum</i>
<b>SALICACÉES</b>	Tremble	<i>Populus tremula</i>
	Saule à feuilles étroites	<i>Salix eleagnos Scop. subsp. angustifolia</i>
<b>SANTALACÉES</b>	Thésium divariqué	<i>Thesium divaricatum</i>
<b>SAXIFRAGACÉES</b>	Saxifrage à bulbilles	<i>Saxifraga granulata</i>
	Saxifrage en panicules	<i>Saxifraga paniculata</i>
<b>SCROPHULARIACÉES</b>	Pédiculaire arquée	<i>Pedicularis gyroflexa</i>
	Petite Linaire	<i>Chaenorrhinum minus</i>
	Petite digitale	<i>Digitalis lutea</i>
	Linaire rampante,	<i>Linaria repens</i>
	Linaire couchée	<i>Linaria supina</i>
	Orobanche grêle	<i>Orobanche gracilis</i>
	Pédiculaire chevelue	<i>Pedicularis comosa</i>
	Rhinanthus Crête-de-coq	<i>Rhinanthus alectorolophus</i>
	Molène de Chaix	<i>Verbascum chaixii</i>
	Véronique	<i>Veronica austriaca</i>
	Véronique des ruisseaux	<i>Veronica beccabunga</i>
	Véronique petit-chêne	<i>Veronica chamaedrys</i>
	Véronique à feuilles de Lierre	<i>Veronica hederifolia</i>
	Véronique officinale	<i>Veronica officinalis</i>
	Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i>
Véronique à feuilles de Serpolet	<i>Veronica serpyllifolia</i>	
<b>ULMACÉES</b>	Orme champêtre	<i>Ulmus minor</i>
<b>URTICACÉES</b>	Grande ortie	<i>Urtica dioica</i>
<b>VALÉRIANACÉES</b>	Valériane tubéreuse	<i>Valeriana tuberosa</i>
	Valériane officinale	<i>Valeriana officinalis</i>
	Centranthe à feuilles étroites	<i>Centranthus angustifolius</i>
	Doucette, Mâche du potager	<i>Valerianella locusta</i>
<b>VIOLACÉES</b>	Pensée des champs	<i>Viola arvensis</i>
<b>VISCACÉES</b>	Gui des feuillus	<i>Viscum album</i>
<b>WOODSIACÉES</b>	Cystoptéris fragile	<i>Cystopteris fragilis</i>



## A

**Acide oxalique** : on trouve ce composant à l'état naturel sous forme d'oxalate de potassium ou de calcium dans les racines et rhizomes de nombreuses plantes telles que l'Oseille, la Rhubarbe, la Betterave et les plantes de la famille des Oxalis. Structure HOOC-COOH.

**Ammonites** : sous-classe éteinte de mollusques céphalopodes. Les fossiles d'ammonites sont abondants dans les sédiments marins jusqu'au Crétacé-paléocène. Les coquilles d'ammonites se reconnaissent à leur enroulement plan, généralement spiral et serré. Leurs fossiles sont considérés comme d'excellents marqueurs chronologiques. Leur évolution rapide fait d'elles d'excellents moyens de datation fine des terrains. Leur taille va de quelques millimètres, à plus de 2 mètres de diamètre. Les ammonites disparaissent brusquement à la fin du Crétacé.

**Antispasmodique** : substance permettant de calmer ou de neutraliser les contractions involontaires des muscles. Les antispasmodiques sont souvent utilisés pour calmer les spasmes digestifs et les douleurs utérines de la femme.

**Argile** : terme désignant soit un minéral, soit une roche sédimentaire composée pour l'essentiel de ces minéraux (minéraux argileux : la kaolinite, l'illite, les smectites...). L'argile de décalcification est un dépôt argileux issu de la dissolution du carbonate de chaux, dite « terra rossa ».

## B

**Bassin versant ou bassin hydrographique** : ensemble des pentes inclinées vers un même cours d'eau et y déversant leurs eaux de ruissellement. Ces bassins sont séparés par des lignes de partage des eaux.

**Biotope** : (du grec Bios « vie » et topos « lieu ») le biotope désigne la composante non vivante d'un écosystème, c'est-à-dire l'environnement physico-chimique et climatique dans lequel vivent toutes les espèces végétales et animales d'un milieu naturel déterminé. On regroupe sous l'appellation « biocénose » l'ensemble de ces populations végétales et animales. L'association biocénose-biotope constitue l'écosystème.

**Bractée** : en botanique, la bractée est une pièce florale qui se trouve à la base de l'inflorescence (fleur) et qui entoure la base du pédoncule.

## C

**Calcaire** : roche sédimentaire carbonatée, comportant au moins 50 % de calcite CaCO<sub>3</sub>. Les calcaires sont de faible dureté et font effervescence (dégagement bouillonnant de CO<sub>2</sub>) à froid sous l'action d'un acide dilué. Dans la plupart des cas, ils tirent leur origine de l'accumulation de squelettes ou de coquilles calcaires. Les calcaires sont très divers et se présentent en bancs d'épaisseur variable, alternant ou non avec des marnes ou des argiles, ou en masses peu ou pas stratifiées (calcaires massifs).

**Clavier** : littéralement en provençal, « tas de pierres ». En Provence, avant d'entreprendre une culture, un épierrement est indispensable, comme il l'est aussi pour les pâturages afin que la pierre n'étouffe pas la terre. Ce tri qu'est l'épierrage permet de séparer l'humus des pierres stériles. Voilà pourquoi l'agriculteur comme le berger, qui vivent de la terre et de son rendement, sont contraints depuis des décennies de nettoyer les sols qu'ils veulent exploiter. Une fois collectées, les pierres sont déposées sur un clavier, souvent sur un endroit inculte, un affleurement rocheux

par exemple ou en limite de parcelles pour marquer les différentes propriétés.

**Corolle** : en botanique, la corolle est la partie de la fleur formée par l'ensemble de ses pétales, par opposition au calice, constitué par les sépales. La corolle peut être dialypétale, possédant des pétales indépendants les uns des autres. Elle peut aussi être gamopétale, les pétales étant unis entre eux et formant un tube. Le sommet de ce tube est appelé gorge, et s'épanouit en lobes.

## D

**Décalcification** : c'est la disparition de la calcite par le phénomène de dissolution.

**Dépuratif (ve)** : se dit de plantes, de tisanes et de médicaments qui favorisent l'élimination des toxines.

**Diurétique** : se dit de substances qui entraînent une augmentation de la sécrétion urinaire et qui peuvent être utilisées notamment pour traiter l'hypertension artérielle, l'insuffisance cardiaque et certains œdèmes. Elles inhibent la réabsorption rénale des ions sodium et entraînent une augmentation de la sécrétion urinaire et qui peuvent être utilisées notamment pour traiter l'hypertension artérielle, l'insuffisance cardiaque et certains œdèmes. Elles inhibent la réabsorption rénale des ions sodium et entraînent une augmentation de l'élimination urinaire en eau et en sodium.

## E

**Ecosystème** : en écologie, un écosystème est l'ensemble formé par une association ou communauté d'êtres vivants (ou biocénose) et son environnement biologique, géologique, édaphique, hydrologique, climatique, etc. (le biotope). Le terme fut forgé par Arthur George Tansley en 1935 pour désigner l'unité de base de la nature. Unité dans laquelle les plantes, les animaux et l'habitat interagissent au sein du biotope.

**Espèce** : (du latin species, « catégorie »

ou « apparence ») : unité de base de la classification des organismes vivants. L'espèce peut être définie comme la réunion d'individus apparentés présentant simultanément deux des couples de critères suivants : 1) même morphologie héréditaire et mêmes caractères physiologiques ; 2) répartition écologique et distribution géographique identiques ; 3) interfécondité entre ces individus et stérilité vis-à-vis de ceux d'autres espèces qui leur ressemblent.

**Eutrophisation** : (du gr. eu « bien » et trophé « nourriture ») désigne un déséquilibre des flux de matières et d'énergie résultant de l'accumulation de matière organique dans une pièce d'eau fermée. Cette accumulation induit une très forte consommation d'oxygène qui, à terme, peut provoquer la mort des organismes du plan d'eau, dont la décomposition consomme finalement le peu d'oxygène restant dans l'eau. L'apport de phosphates agricoles et urbains dans les eaux douces est une des principales causes de leur eutrophisation. Il peut cependant également s'agir d'un processus d'évolution naturelle par exemple d'un étang ou d'un lac vers une forêt. Cette évolution commence par le comblement progressif du lac qui se transforme ainsi en marécage, puis en prairie et enfin en forêt.

## G

**Grès** : roche sédimentaire composée essentiellement de l'agrégation et de la cimentation (ou diagénèse) de débris de roches. Composée à 85 % au moins de grains de quartz (sable) plus ou moins arrondis, ces roches communes peuvent être blanchâtres à gris clair, ou diversement colorées, selon la nature du ciment, en rouge (oxyde de fer), en vert (glaucanie), etc. Leur nature et leur description dépendent de la nature du ciment : on distingue ainsi les grès à ciment siliceux, les grès à ciment calcaire et enfin les grès calcarifères dont le ciment n'est qu'en partie calcaire. Enfin, selon les autres éléments que le quartz, on distingue les grès micacés (mica), les grès

coquilliers, etc. Suivant la nature du ciment (abondant, dur, meuble...), ces roches peuvent être tendres ou plus dures.

## H

**Hampe** : en botanique on appelle hampe, la tige qui porte les fleurs d'une plante. À ne pas confondre avec une inflorescence qui se compose de la hampe florale, mais aussi des fleurs.

**Haut-fond** : relief sous-marin où la profondeur de l'eau est faible par rapport à celle des points avoisinants. Dans le vocabulaire hydro-océanographique, un haut-fond est une zone d'eau peu profonde, dangereuse pour la navigation.

## L

**Lamellibranches** : classe de mollusques aquatiques à coquille bivalve dont les branchies sont disposées en forme de lamelles, et dont certaines espèces sont comestibles (huître, moule, etc.).

**Ligurie** : région d'Italie, dont la capitale est Gênes.

## M

**Marne** : roche tendre sédimentaire contenant du calcaire CaCO<sub>3</sub> et de l'argile en quantités à peu près équivalentes (35 % à 65 %). Elle a la propriété de se déliter.

**Mellifère** : Se dit d'une plante dont le nectar est récolté par les abeilles pour élaborer le miel. "Mellifère" signifie «qui fabrique ou qui porte du miel» (du grec melli = «miel» et phero = «porter»). Le véritable terme serait plutôt "Nectarifère", c'est à dire qui fabrique du nectar, qui sera ensuite transformé en miel par les abeilles. Mais par commodité, nous utiliserons le terme "mellifère" pour désigner les plantes les plus attractives pour les insectes.

**Messicole** : du latin messis « moisson » et colere « habiter », le terme « messicole »

désigne une plante qui est plus ou moins strictement inféodée aux moissons. Bien que d'autres espèces se « moissonnent », on restreint généralement le terme de messicoles aux plantes sauvages qui poussent dans les cultures de céréales et plus particulièrement dans les céréales d'hiver. Il s'agit de plantes herbacées dont le cycle de vie annuel est calqué sur celui des cultures. Elles passent la mauvaise saison sous forme de graine et se reproduisent au printemps, avant la moisson. Le lien très étroit entre céréales et plantes messicoles est dû à une forme de coévolution réalisée sur plusieurs milliers d'années et qui, a contrario, ne permet plus aux espèces les plus strictement messicoles, d'occuper d'autres milieux. En France, ces espèces sont en déclin et un plan national d'actions vient d'être élaboré afin d'essayer de les sauvegarder.

## P

**Pétiole** : en botanique on appelle pétiole, la pièce végétale qui relie le limbe de la feuille à la tige (du latin petiolus : petit pied). Parfois, le pétiole est absent. On dit alors que la feuille est sessile. Il arrive également que le pétiole soit le seul élément de la feuille. Il est alors élargi et joue le rôle de la feuille proprement-dite. On parle dans ce cas de phyllode.

**Peuplement forestier** : terme utilisé par les forestiers. Le peuplement forestier est une partie de forêt se distinguant des parties avoisinantes par l'âge, la composition et la structure (strates arborée/arbustive) des arbres qui y poussent. Sa surface doit être suffisante pour faire l'objet d'un traitement forestier particulier. En pratique, pour pouvoir parler de peuplement forestier, la surface concernée doit être a minima de l'ordre de quelques ares à 0,5 hectare.

**Polypier** : squelette sécrété par les polypes, des espèces animales relativement simples, spécifiques du milieu aquatique et marin, caractérisés par la présence de cellules capables d'injecter,

au contact, des venins plus ou moins puissants. Les polypes ont une forme cylindrique où l'on retrouve, dans la partie supérieure, une bouche entourée de tentacules. Ils se nourrissent de plancton animal (zooplancton), de petits animaux ou de plancton végétal (phytoplancton). On appelle « polypiers constructeurs » ceux qui édifient récifs et atolls.

## R

**Ripisylve et boisements rivulaires** : la ripisylve (étymologiquement du latin ripa, « rive » et sylvia, « forêt ») désigne les formations arborescentes qui s'installent le long des cours d'eau, composées en grande partie de saules et d'aulnes.

## S

**Synclinal** : en géologie, on appelle synclinal (opposé : anticlinal) un pli concave des couches géologiques. Lorsque des couches sédimentaires de roches forment des plis, la partie d'une couche plissée qui forme un creux se nomme synclinal. La couche la plus récente est à l'intérieur de la courbure du pli. La couche la plus ancienne se trouve à l'extérieur de la courbure.

**Stomachique** : se dit d'un médicament, d'une plante, d'une substance qui favorise le bon fonctionnement de l'estomac.

**Style** : région moyenne du pistil, comprise entre l'ovaire et le stigmate, et qui forme généralement une colonne cylindrique à l'intérieur de laquelle se développent les tubes polliniques après la pollinisation. Le tissu interne du style, très lâche, est dit conducteur, car il favorise la croissance des tubes polliniques vers les ovules.

## Z

**Zone humide** : espace où l'eau est le principal facteur qui contrôle le milieu naturel, la vie animale et végétale. On y trouve une végétation et des espèces bien particulières, qui ne peuvent exister

que lorsque l'eau est présente en quantité suffisante et sur une période significative.

**Zygotères** : le sous-ordre des Zygotères (Zygoptera) désigne les insectes appelés «demoiselles » (dont les agrions, les caloptéryx, les ischnures, etc.). On les distingue des libellules au sens strict, surtout par leur corps plus grêle et leurs ailes généralement repliées au repos. Ils sont aquatiques à l'état larvaire et terrestres à l'état adulte. Ce sont des prédateurs, que l'on peut rencontrer occasionnellement dans tout type de milieu naturel, mais qui se retrouvent plus fréquemment aux abords des zones d'eau douce à saumâtre, stagnante à faiblement courante, dont ils ont besoin pour se reproduire.

Les Parcs naturels régionaux ont vocation à se situer à la pointe de l'expérimentation et du transfert d'expérience en matière de développement durable, notamment sur les questions de gestion et de préservation de la biodiversité. Ils sont à cet égard des laboratoires pour les politiques régionales, nationales et européennes.

Par ces temps de crise économique, la biodiversité peut sembler bien loin des préoccupations quotidiennes des habitants mais l'ampleur des impacts des changements climatiques et de l'érosion de la biodiversité doit amener la société civile à reconsidérer sa relation à son environnement et aux ressources locales. Il s'agit désormais pour tous les concitoyens de recréer des rapports de solidarité avec leur environnement, par une gestion douce et parcimonieuse de l'espace. Des signaux alarmants nous montrent que les espèces dites communes aujourd'hui le seront de moins en moins demain si nous n'y prenons pas garde. Au-delà du maintien de la diversité des espèces, c'est tout un équilibre et des services écologiques dont nous dépendons, qui sont en jeu.

Le Parc du Verdon a un rôle d'éclaireur dans la recherche d'une relation plus étroite entre les populations locales et leur patrimoine naturel. C'est pour répondre à ce défi que nous avons souhaité associer les habitants du Verdon à l'inventaire de la biodiversité de leur commune. Nous renouons ainsi avec la tradition des sociétés savantes qui associaient les citoyens à la collecte des données scientifiques.

Mieux connaître la biodiversité pour mieux la protéger. Ces inventaires mobilisent et rassemblent des naturalistes passionnés, des scientifiques, des gestionnaires d'espaces naturels, des associations engagées, les hommes, les femmes et les enfants du pays dans la convivialité et dans un esprit de de partage.

BERNARD CLAP, PRÉSIDENT DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON



Région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Partenaire principal